

Décembre
2015

n° 48



Hoerdt Infos

BULLETIN MUNICIPAL



Vie du village • 11

.....
Illuminations de Noël



Vie culturelle • 13

.....
Théâtre : Panique au Ministère



Environnement • 7

.....
COP 21 : Plantation de deux arbres

www.hoerdt.fr



Connectez-vous à
Hoerdt On Line
en scannant ce code

DOSSIER • 18 - 19

.....
Au fil de notre Ried

Joyeuses Fêtes



Mairie de Hoerdtd

1, rue de la Tour
67720 HOERDT
Tél : 03 88 68 20 10 - Fax : 03 88 51 74 24
Courriel : mairie@hoerdtd.fr
Site Internet : www.hoerdtd.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Bulletin municipal

Imprimé en 2100 exemplaires

Directeur de la publication :

Jean-Pierre HIRLEMANN

Comité de rédaction :

Marie GEISSLER, Jean-Pierre HIRLEMANN,
Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER,
Florence NOBLET, Christiane SAEMANN,
Roland SCHURR, Stéphane BRUNELLA

Infographie : Jean-Pierre HIRLEMANN

Crédit Photos :

Commission Information - Communication
Hoerdtd Infos
François KRETZ



Aucune reproduction ne sera possible sans l'autorisation préalable de la commune.

	Page
Sommaire	2
Le mot du Maire	3

Vie municipale

Vœux des élus	4
Travaux	5
Fleurissement - Environnement	6 - 7
Principales décisions municipales	8
Conseil Municipal des Enfants (CME) ...	9
Cérémonie 11 novembre	10
Départs à la retraite	11
Patrouille de France	12
Palmarès sportif et culturel 2015	14 - 15

Au fil des mois	16 - 17
------------------------------	----------------

Dossier :

Au fil de notre Ried.....	18 - 19
---------------------------	---------

Vie culturelle

Spectacles	13
Calendrier des manifestations	20
Ecole de musique.....	21
Bibliothèque - UPH.....	22
Programme culturel 2016	23

Jeunesse - Aînés

Vie scolaire	24 - 25
Jeunesse - Aînés	26 - 27

Sécurité

Prévention	28
Sapeurs-pompiers	29

Nouveaux arrivants	30
---------------------------------	-----------

Infos pratiques	31 - 34
------------------------------	----------------

Etat civil

Grands anniversaires, mariages, naissances, décès	35 - 36
---------------------------------------------------------	---------

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir avec votre Hoerdtd Infos la 12^{ème} édition de l'agenda municipal.

Vous pourrez également le consulter sur Internet à l'adresse suivante
www.agendadesmairies.com/hoerdtd

ou le consulter sur votre Smartphone en flashant le QR Code ci-contre.



Retrouvez-nous sur la page Facebook «Hoerdtd» pour vous tenir informés des dernières actualités de notre village.



Retrouvez-nous sur le fil d'actualités Twitter : [@hoerdtd67720](https://twitter.com/hoerdtd67720)





Denis RIEDINGER
Maire de Hoerd

Chères Hoerdtoises, chers Hoerdtois,

Il y a un peu plus d'un mois, la France a été très durement touchée par des actes terroristes à Paris dont l'objectif était d'atteindre notre jeunesse et notre mode de vie. Notre pays a connu l'horreur de la barbarie islamiste, qui, par ces attentats, cherche à nous opposer et à mettre à mal notre République, nos valeurs et nos principes démocratiques.


Force est de constater, au regard des résultats des dernières élections régionales, que leur objectif n'a pas été atteint. Bien au contraire, partout dans notre pays, les citoyens se sont mobilisés pour faire vivre notre bien le plus précieux, à savoir la démocratie, respectueuse des différences, éprise de liberté et de fraternité.

Au niveau local, la loi NOTRe prévoit désormais le seuil des intercommunalités à 15 000 habitants, soit un seuil légèrement inférieur à celui de la Communauté de communes de la Basse-Zorn. Il nous incombe pourtant de réfléchir à la bonne gouvernance de notre établissement public de coopération intercommunale, en recherchant efficience et efficacité. Il nous faut en effet répondre pleinement aux besoins de la population du territoire en assurant un service public de qualité, proche des citoyens. Nous réfléchissons actuellement avec d'autres intercommunalités à une éventuelle mise en commun de nos moyens, afin d'être suffisamment représentatif et être ainsi un interlocuteur écouté et respecté à l'aulne de la grande région qui a vu la victoire de Philippe RICHERT, président sortant de la région Alsace. Le préfet rendra d'ailleurs prochainement ses arbitrages dans le cadre du schéma départemental de la coopération intercommunale au courant du premier trimestre 2016.

Comme vous pourrez le constater, le dernier semestre de l'année a été bien chargé avec, entre autres, les travaux liés au nouveau lotissement hippodrome ainsi qu'à la nouvelle micro-zone d'activités, de même que les travaux de voirie et de maintenance des bâtiments, l'organisation de la sortie des seniors et de leur fête de Noël, qui a été exceptionnellement avancée pour cause d'élections régionales, mais aussi les préparatifs du jumelage avec la ville de Büttelborn en Allemagne.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et un joyeux Noël, pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

Denis RIEDINGER.

*Seheni Winaachte au
Gleechlich's Wengjahr*


* Joyeux Noël et Bonne Année



Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Je vous adresse, au préalable à vous et à vos proches, tous mes vœux les plus sincères de santé, de paix et de sérénité pour l'année 2016.

Cette fin d'année a été marquée par des attentats sanglants et inqualifiables qui ont endeuillé notre pays. Face à la

menace terroriste islamiste, nous devons être des citoyens courageux, déterminés et solidaires de l'unité nationale et européenne. Seule cette volonté d'unité, de fraternité portée au plus profond de nos cœurs, sera en mesure de dessiner les perspectives d'avenir que nous devons aux générations futures.

Notre pays est désormais en situation de guerre. Il faut préserver notre démocratie, notre mode de vie, nos valeurs et notre identité dans toute sa diversité. Il faut continuer à vivre ensemble en élaborant des projets d'avenir pour notre pays, pour nos communes, pour nos vies professionnelles et privées. Faisons acte de résistance, ne succombons pas à la peur et ne cédon pas aux amalgames !

Dans ce nouveau contexte, les élus auront, plus que jamais, un rôle de responsabilité dans la poursuite de projets collectifs pour répondre aux besoins des citoyens, et plus particulièrement dans une région qui a changé d'échelle.

Je suis convaincu qu'il nous faut faire évoluer profondément le périmètre des coopérations entre nos communes, rassembler nos énergies le plus largement possible, et consolider au nord de la métropole strasbourgeoise un territoire dynamique, agréable à vivre pour ses habitants, attractif pour les investisseurs et créateurs d'emplois.

Notre circonscription ne manque ni de talents, ni de potentiels d'avenir. A nous de les faire fructifier et, dans un monde qui bouge, de savoir bouger à bon escient. Que le bon sens et l'intérêt général soient des guides pour l'action. Oser, faire, agir et non subir...

Vous pouvez compter sur moi, avec Denis Riedinger mon suppléant et toute mon équipe parlementaire pour demeurer à l'écoute de vos préoccupations. Visites sur le terrain, site internet, lettre d'information électronique, permanence parlementaire, autant de moyens d'échanger et de suivre l'actualité de votre député.

Très belles fêtes de fin d'année à chacune et à chacun.
Frölsche Winächte an Alli und viel Glect ver's neie Jahr !



Permanence Parlementaire du Député Claude STURNI
2 rue de la Romaine, 67500 HAGUENAU
Tél : 09.67.23.79.51 - contact@depute-claudesturni.fr
www.depute-claudesturni.fr

Voeux



Canton de BRUMATH
**VOS CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX**
à votre écoute !

christiane.wolfhugel@bas-rhin.fr / 06 85 41 47 17
etienne.wolf@bas-rhin.fr / 06 22 61 62 77

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.

Qu'elle soit pour vous et vos proches Source de Joie et de Bonheur.

En ces temps où notre pays est mis à rude épreuve, il est important que nous fassions preuve de Solidarité, fraternité et Partage, valeurs humanistes auxquelles nous tenons tous.

Nous nous investissons au quotidien pour rester proches de vos préoccupations et répondre à vos attentes, vous, collégiens, familles, seniors, personnes handicapées...

N'hésitez pas à nous contacter !

Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf

"Alles gute, a glectlich Neij Jahr, Kraft und Gsundhèt an alli"



Herdty

La vie est plus forte que tout ! (petit conte de Noël)

Ce soir là, même si je n'ai pas tout compris, j'ai su que rien ne serait jamais plus pareil...

C'était la première fois que je voyais maman pleurer devant les infos. Et les mots que j'entendais me faisaient peur : attentats, état de guerre, victimes, représailles...

Puis, maman m'a montré tous ces gens qui se rassemblaient, tous ces gestes de fraternité et de solidarité. Elle me disait que nous étions unis, et cela m'a un peu rassuré.

Et la vie a repris son cours. Au début, cela fait bizarre de voir tous ces militaires dans la rue, et puis, c'est comme tout, on s'habitue, on ne les voit même plus, cela devient normal...

Puis un soir, papa a rapporté le sapin, il était gigantesque. Maman a mis des musiques de Noël et nous avons chanté en le décorant. L'esprit de Noël est venu réchauffer nos cœurs. Même ma sœur, que cela n'intéresse plus depuis des années, s'est jointe à nous.

Notre sapin est magnifique, je crois même plus beau que l'an passé. Et à chaque fois que je le regarde, il me rappelle que la vie est plus forte que tout et que nous devons avoir confiance.

Alors... très belle année 2016 à tous !



Préau à l'école maternelle "Les Courlis"



Passage à niveau



Pour des raisons de sécurité imposées par la SNCF le franchissement du passage à niveau de la rue Hasloch est dorénavant interdit à tous les véhicules, avec une tolérance pour les engins agricoles.

Les travaux dont la Communauté de Communes assure la maîtrise d'ouvrage

Micro-zone d'activités de Hoerdt



< Grand'Rue

∨ Lotissement "Hippodrome"



< Rue de La Wantzenau

Concours des Maisons fleuries

Prix d'Honneur

avec coup de cœur du jury

SCHMITT Vincent Boulangerie Pâtisserie
WOLFF Jean-Pierre "La Tour"

Prix d'Honneur

FERNANDES Rosa HIRLEMANN Christine
RUDLOFT Annie Hôtel Pizzeria "Au Cygne"
BALZLI Cyrille
HUFFSCHMITT Doris CREDIT MUTUEL
VELSCH Jacky Maison de retraite
MISCHLER Jacqueline "La Solidarité"

1^{er} Prix

BRENNER Cédric MEYER Richard
LUTTMANN Catherine NONNENMACHER Michèle
LEBOSSE Fabienne WURMEL Robert
ZILLIOX Doris KLEIN Virginie
SCHURR Eliane MARTINS Pascal
FUCHS Béatrice FERNANDES Maria
FUCHS Marcel LOUBIC Sandra
DONTENVILLE Danièle WURMEL Laurent
GOETZ Pascale MARQUES Julia
SUSS Jacqueline BALHUIZEN Fabio

2^e Prix

FERBER Eddy DAVIAUD Jean-Luc
ESSEGHIR Marie-Thérèse NONNENMACHER Hélène
LESAGE Aurélien WANTZ Jacqueline

Prix du Conseil Municipal des Enfants

FERNANDES Maria

Hors Concours

BORNERT Gérard

Prix d'Excellence

KOLMER Andrée



Prix d'Encouragement

BEUDIN Grégory JUND Michèle
HOERMANN Yvonne HOFSTETTER Christian
GUITTARD Claude GABEL Carine

PARTICIPATION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le choix des variétés et des couleurs est libre.

La participation au concours des maisons fleuries est gratuite au même titre que la participation de la Commune au Concours des Villes & Villages Fleuris.



Les lauréats du concours des maisons fleuries.



COP21 - Un arbre pour le climat

Du 30 novembre au 11 décembre 2015 s'est tenue à Paris la Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP21), qui a abouti à un accord mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de cet évènement historique, la France a montré toute sa détermination à préserver notre planète.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), la Fondation Yves Rocher - l'Institut de France et l'Association des Maires de France ont invité les municipalités françaises à manifester leur engagement en plantant un arbre pour le climat.

Pour sensibiliser ses habitants, la commune de Hoerdtd s'est mobilisée pour cette action le 28 novembre en organisant la plantation de deux chênes pédonculés, rue de la Wantzenau à côté du lavoir, en présence de nombreux élus et personnalités, ainsi que du Conseil Municipal des Enfants.

www.unarbrepourleclimat.fr



Environnement

Convention avec la SPA

La Société Protectrice des Animaux de Strasbourg n'est plus en mesure d'assurer pour la Commune de Hoerdtd le service de fourrière qu'elle assurait jusqu'à présent. Elle n'est plus habilitée à prendre en charge les animaux trouvés en divagation.

En effet, courant 2015, l'Eurométropole a émis un appel d'offres pour l'attribution de la fourrière. La société privée SACPA a été retenue.

Compte tenu des prix fixés par la SACPA, la commune de Hoerdtd s'est rapprochée de la Société Protectrice des Animaux de Haguenau, titulaire du marché au niveau de l'établissement public de coopération intercommunal. Une convention de partenariat a été conclue pour la gestion du service public de fourrière animale à un moindre coût pour des prestations similaires.

BALADES NATURE ET PATRIMOINE EN BASSE-ZORN PROGRAMME 2016



Principales décisions municipales

Conseil Municipal du 7 juillet 2015

- Ateliers : autorisation de lancer les consultations pour l'acquisition d'une tondeuse auto-portée et d'un porte outils muni d'une faucheuse.
- Aménagement de l'aire de jeux de la place des Genêts : autorisation de lancer les consultations.
- Aménagement complexe sportif : autorisation de lancer les consultations.
- Marquage routier et signalisations : autorisation de lancer les consultations.
- Attribution du marché du préau école maternelle : 39 624 €TTC.
- Dénomination d'une rue dans le futur lotissement hippodrome en rue des Cavaliers.
- Constitution d'une servitude à Électricité de Strasbourg.
- Détermination du loyer pour le local professionnel du 26 rue de la Wantzenau à 1 595 €/mois.
- Attributions de subventions :
 - association carnavalesque "Herrefasenacht" : 1 482 €
 - Association sportive de Hoerdts : 280,50 €
 - Centre culturel - section badminton : 1 050 €
 - Centre culturel - section club du temps libre : 392,70 €
 - Centre culturel - section tennis de table : 561 €
 - Association des sauveteurs secouristes de Hoerdts : 224,40 €
 - Chorale Sainte-Cécile : 392,70 €
 - Comité de pilotage des jeux inter-sociétés : 1 000 €
- Admission en non-valeur : 2 998,40 €
- Chasse : modalités de location des lots de chasse n°3 et n°4.
- Personnel : approbation du livret pour la formation à l'hygiène et à la sécurité.
- Personnel : modification du tableau des effectifs.
- Personnel : détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle.

Conseil Municipal du 10 septembre 2015

- Plan Local d'Urbanisme - Grenellisation : autorisation de lancer les consultations.
- Energies : autorisation de lancer les consultations.
- Voirie : approbation de l'avenant n°1 pour un montant de 5 916,00 €HT.
- Voirie : approbation d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.
- Fourrière animale : approbation d'une convention de partenariat avec la SPA de Haguenau.
- Accessibilité ERP : approbation de l'Ad'aP.
- Attributions de subventions :
 - Centre culturel section club du temps libre : 600 €
 - Centre culturel - section badminton : 450 €
 - Association Union Hoerdts : 202,40 €
 - Habitat de l'ill : 30 000 €
- Personnel : modification du tableau des effectifs.

Conseil Municipal du 13 octobre 2015

- Attribution du marché de désamiantage et déplombage de la Maison des arts et du patrimoine : 20 350 €HT.
- Attribution du marché pour la restauration et l'entretien de l'Erlengraben : 77 203,10 €HT.
- Association les lutins : approbation de l'avenant à la convention de partenariat.
- Approbation de la convention de déneigement pour la période hivernale 2015/2016.
- Approbation de l'avenant n°1 pour les travaux de chauffage : 4 165,60 €HT
- Attributions de subventions.
 - école élémentaire Im Leh : 810 €
 - école élémentaire Im Leh : 276 €
 - association Centre Culturel : 1 644,75 €
- Personnel : attribution du marché relatif aux risques statutaires.

Conseil Municipal du 12 novembre 2015

- Schéma de mutualisation : avis.
- Schéma départemental de coopération intercommunale : avis.
- Restaurant "A la Couronne" : assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Procédure de dématérialisation des actes budgétaires.
- Convention d'autorisation de balisage, de signalisation, d'aménagement et d'entretien avec la CCBZ.
- Approbation de l'avenant n°1 éclairage public : 6 187,40 €HT
- Baux ruraux : détermination des loyers.
- Attribution de subventions.
 - Ecole Im Leh : 972 €
 - Association Sportive de Hoerdts : 79,60 €
- Rapport d'activités de la CCBZ.
- Personnel : attribution du marché relatif aux risques statutaires.
- Personnel : modification du tableau des effectifs.





Elections du Conseil Municipal des Enfants

Bulletins de vote, enveloppes, isolements, urne et listes d'émargement... ce vendredi 9 octobre, la salle plurivalente du groupe scolaire Im Leh, avait des airs de dimanche électoral.



Ainsi, munis de leur carte d'électeur, les jeunes nés en 2005 se sont succédés pour élire 8 de leurs 16 représentants, le Conseil Municipal des Enfants étant renouvelable par moitié tous les ans.

A l'issue du scrutin, les jeunes étaient nombreux autour de la table de dépouillement, impatients et inquiets à attendre les résultats.

Les nouveaux élus :

Alicia EBER, Lilou RIEDINGER, Vicky RIEHM, Lou-Ann WEY, Yanis BERNARD, Maxence DEIBER-LECOCQ, Damien HEUPEL, Valentin PHANHSY.

Ils ont rejoint les élus de 2014 :

Méline FRANK, Mathilde KLEIN, Emilie LUTTMANN, Mélissa SEVER et Alexandre VAN OOST. Louis MONTSINJON. Arnaud SCHERWAT, Léo SCHWINTÉ ont également intégré le Conseil cette année suite à la démission de trois conseillers.

L'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le jeudi 15 octobre 2015 en salle du Conseil, en présence du Maire Denis RIEDINGER,

des Adjoints et de nombreux parents venus les encourager.

Cette rencontre fut l'occasion de rappeler que le Conseil Municipal des Enfants est à l'origine de multiples initiatives et réalisations, et a surtout permis aux tous nouveaux élus d'exposer leurs idées et projets : création d'espaces et d'aires de jeux : ludothèque, Evad'sports, Laser Quest, rénovation d'équipements sportifs et de loisirs, création d'un mur d'escalade, d'une médiathèque (extension de la Bibliothèque), création d'un plan d'eau avec "parcours accrobranches" et parcours pieds nus, mise en place d'une tyrolienne place des Genêts, création d'un labyrinthe dans les champs de maïs, mise en place de bancs et de fontaines à eau près du skate park et des espaces verts ou de jeux, modernisation de l'école de musique, sécurisation : des abords des écoles, du trajet maison-école, actions solidaires en direction de nos aînés ; organisation d'une chasse aux œufs

pour les enfants et mise en place d'ateliers cuisine dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires).

Au regard des thèmes abordés par les Conseillers Municipaux Enfants, deux commissions ont été créées :

Commission Animation, Cadre de Vie et Solidarité

Damien HEUPEL, Alicia EBER, Valentin PHANHSY, Lou-Ann WEY, Emilie LUTTMANN, Melissa SEVER, Mathilde KLEIN, Louis MONSINJON, Alexandre VAN OOST.

Commission Sports, Loisirs et Sécurité

Vicky RIEHM, Lilou RIEDINGER, Yanis BERNARD, Maxence DEIBER-LECOCQ, Arnaud SCHERWAT, Méline FRANK, Léo SCHWINTÉ.

La séance plénière d'installation a été suivie du verre de l'amitié.



Distribution de gilets jaunes

Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants déjà très impliqués !

Dans le cadre de sa compétence en matière de prévention routière, la Communauté de Communes de la Basse-Zorn a mené une opération de sensibilisation au port du gilet jaune à destination des élèves du groupe scolaire "Im Leh" de Hoerdtd.

Le mercredi 4 novembre, Stéphane PAYEN, nouvel éducateur prévention routière auprès de la Communauté de Communes, était accompagné de membres du Conseil Municipal des Enfants (CME), des Conseillers Municipaux en charge du CME Florence NOBLET et Daniel MISCHLER ainsi que des Adjoints au Maire Marie GEISSLER et Jean-Pierre HIRLEMANN. Ils ont distribué les gilets et du matériel pédagogique aux enfants des classes de CP, CE1 et CE2.

L'opération a suscité un bel enthousiasme auprès des enfants ; souhaitons qu'ils le communiquent à leurs parents !



11 novembre 2015

Cérémonie du 11 novembre

La Commune de Hoerdtd a honoré la mémoire de celles et ceux qui ont combattu durant la première guerre mondiale à l'occasion de la célébration de l'Armistice signé le 11 novembre 1918.

Denis RIEDINGER, Maire de Hoerdtd, a salué les très nombreux hoerdtoises et hoerdtois, anciens combattants, sapeurs pompiers, secouristes et élus, tous rassemblés pour la circonstance devant le monument aux morts.

Robert RITTER, Président de l'UNC de Hoerdtd, a pris la parole sur une note d'espoir et de reconnaissance envers tous ceux qui sont tombés au combat et qui ont donné leur sang et leur vie pour libérer la France.

Le Maire a lu le message du Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense en charge des anciens combattants, avant de procéder, accompagné par Robert RITTER et des enfants du CME, à la dépose d'une gerbe en mémoire des disparus de Hoerdtd.

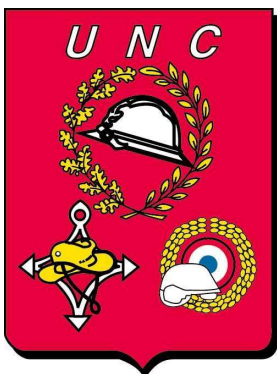
La cérémonie a été ponctuée par diverses interventions. L'harmonie municipale a interprété la sonnerie aux morts suivi de l'hymne national, accompagnée au chant par les enfants de l'école "Im Leh" qui, ensuite, ont lu le poème "Baiser d'adieu" écrit le 30 août 1914 par Marguerite DUPORTAL. Le pasteur Pedro TORREJON a transmis un message de paix et la chorale Sainte Cécile a interprété le chant "Au-delà des cèdres".

L'Hymne à la Joie a clôturé ce moment d'émotion.



Commemoration

Association UNION NATIONALE DES COMBATTANTS de HOERDTE



L'Association regroupe autour du drapeau français ceux et celles qui servent ou ont servi la France, ont porté l'uniforme ou qui le portent encore : anciens soldats, OPEX (opérations extérieures), policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers avec leur devise « Sauver ou périr » qui en font d'emblée des combattants.

L'association entretient également un devoir de mémoire et de reconnaissance envers tous les morts pour la France sur les nombreux champs de bataille. Pour les honorer, ses membres sont toujours présents aux cérémonies de commémorations au Monument aux Morts de Hoerdtd.

Pour les rejoindre :

Union Nationale des Combattants de Hoerdtd - 12 rue des Alouettes - 67720 Hoerdtd
Tél 03 88 51 31 37 - Courriel : unc@hoerdtd.fr

Départs à la retraite



René KLEIN

René KLEIN a débuté sa carrière à la commune de Hoerdt le 1^{er} juin 1982 en qualité d'ouvrier professionnel. Il s'est toujours acquitté de ses missions avec dévouement et constance, tout particulièrement dans le domaine de la mécanique des véhicules et matériels communaux, assurant la maintenance et les premières réparations, de même que l'entretien des chemins ruraux et des accotements qu'il a façonnés au gré des saisons.

René KLEIN est également intervenu au niveau des espaces verts et de l'éclairage public, n'hésitant pas à prêter main forte dès que cela s'avérait nécessaire.

Tout au long de ces années, ses compétences lui ont permis de gravir les échelons pour terminer sa carrière en tant qu'adjoint technique territorial principal de première classe.



Lucienne HAAS

Après un peu plus de 30 ans passés au service de notre collectivité en qualité d'agent d'entretien et d'agent technique, Lucienne HAAS a pris sa retraite.

Elle a débuté sa carrière à la Commune de Hoerdt le 1^{er} août 1981 pour occuper, avec son mari Jean-Georges, les fonctions de concierge du Centre Culturel.

Après plusieurs années, elle a rejoint les services techniques en charge plus particulièrement de l'entretien du Centre Culturel.

La municipalité tient à saluer sa grande disponibilité, n'hésitant jamais à intervenir le week-end ou lors des manifestations organisées par la Commune au Centre Culturel. Elle a également assuré le portage des repas aux aînés.

Lucienne HAAS s'est toujours acquittée de ses missions avec dévouement et professionnalisme.

Illuminations de Noël



La Patrouille de France

Les 24 et 28 septembre, en fin de matinée, Hoerdt a vécu un événement hors du commun, qui n'est pas passé inaperçu. En effet, l'élite des pilotes français composant la célèbre "Patrouille de France" nous a fait l'honneur d'un survol avec un superbe panache bleu-blanc-rouge. C'est le Commandant Christophe DUBOIS, charognard* de la formation qui a profité d'une représentation au meeting aérien de Haguenau pour saluer ses parents et ses amis habitant la commune.



* Athos4, n°2 de la formation



Christophe DUBOIS

Un parcours exemplaire

Après un BAC S, Christophe DUBOIS poursuit ses études en classes préparatoires Maths SUP, Math SPE au lycée militaire d'AUTUN.

Il passe le concours de l'Ecole de l'Air qu'il intègre en 2002.

Après 3 ans de formation, il rejoint Tours et obtient son brevet de pilote (macaronage) après 1 an de formation.

Il continue ensuite sa formation à Casaux sur Alphajet. Ses dernières qualifications aériennes lui permettent d'intégrer un escadron de chasse.

Après une année intense, il est muté au célèbre "Escadron 1/2 Cigogne" de Dijon (Base de Guynemer, Tanguy et Laverdure).

Il effectue sa transformation sur Mirage 2000-5, avion de chasse dédié à la police du ciel et de la défense aérienne, obtient sa qualification "chef de patrouille" avant d'être muté en Afrique de l'Est.

Il passe 3 ans sur la base de Djibouti au sein de l'Escadron de chasse 3/11 Corse, passe au grade de Commandant, puis postule pour la sélection "Patrouille de France".

Sélectionné par ses pairs, il rejoint la Patrouille de France à l'été 2014, comme Charognard (Athos 4)

En octobre 2015, Christophe DUBOIS a pris le commandement de la Patrouille de France. Il en sera le leader pour la saison 2016 et exceptionnellement 2017.



Commandant Christophe DUBOIS, leader de la Patrouille de France

L'excellence

La Patrouille de France (PAF pour Patrouille Acrobatique de France) est la patrouille acrobatique officielle de l'Armée de l'air française créée en

1953. Avec l'Équipe de voltige de l'armée de l'air, sa mission est de représenter l'armée de l'air et d'être l'ambassadrice de l'aéronautique française à l'étranger.

Stationnée sur la base aérienne 701 de

Salon-de-Provence, elle est considérée comme l'une des meilleures formations acrobatiques au monde.

Composée de 9 pilotes et de 35 mécaniciens, elle partage son emploi du temps entre la saison hivernale (entraînement), et la saison estivale (manifestations aériennes).

Le programme de la Patrouille de France est renouvelé chaque année. Chaque programme est déterminé par le leader en concertation avec tous les membres de son équipe.

Ce programme est proposé à la validation de la commission de sécurité des vols, avant d'être validé, comme pour tous les pilotes démonstrateurs, par le chef d'état-major de l'armée de l'air vers le mois de mai sur la base aérienne de Salon de Provence.

Les pilotes évoluent à des vitesses comprises entre 300 et 800 km/h, et sont espacés de seulement 2 à 3 mètres.



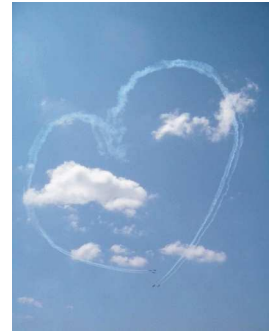


La Cigogne

What Else ...
 J' éta i s confortablement installé proche de la somnolence, quand j'ai entendu un bruit inhabituel. Et avant que je réalise ce qui se passait, ils étaient là, juste au-dessus de nos têtes !... Ouais, bof, c'était juste quelques avions... Certes assez "classes" faut le reconnaître, mais pas suffisamment pour perturber ma sieste, et j'allais fermer les yeux, quand j'ai croisé ceux de ma douce... Et là, j'ai compris que la situation était grave ! Elle était totalement hébétée. C'est comme si elle avait vu Georges Clooney en personne. Elle en est tellement fan qu'il a même fallu acheter une Kåffeemåschine... elle qui

a horreur du café ! Pour vous dire, que c'était sérieux. Et comme pour me narguer, ils ont dessiné un cœur, là juste au dessus de notre nid... Non mais, quel toupet ! As'esch ebs... Qu'ils se permettent de passer dans « mon espace aérien » sans autorisation, je veux bien pour une fois..., mais qu'ils osent draguer ma douce, alors ça je ne le tolérerai pas ! Je n'allais pas me laisser faire ! Réunion de crise au QG avec les copains... tous étaient d'accord avec moi, il fallait qu'on fasse quelque chose ! ... Oui mais quoi ?... Aller aussi vite, même avec de l'entraînement, on n'y arriverait pas.. et puis même en se peignant les plumes en bleu, blanc, rouge, jamais on n'aurait leur panache.. au mieux on serait ridicule, au pire minable... Fallait se rendre à l'évidence, on ne pouvait rivaliser. On n'était que des cigognes après tout.

Et oui, si finalement là était la solution. Pourquoi rivaliser alors qu'on est nettement m i e u x qu' e u x ...



Nous, Cigognes, nous sommes l'emblème de l'Alsace. Toute l'année, des millions de touristes se déplacent rien que pour nous. Alors qu'eux, finalement, n'auront eu qu'une gloire, somme toute, très éphémère... Dans quelques temps, tout sera oublié et ma douce retournera à sa cafetière... *What Else ...*

Théâtre : "Le Traité"



A travers "Le Traité", pièce de Lionel COURTOT, présentée le 12 septembre 2015 à Hoerdt, c'est la rencontre de deux personnages historiques : le général De Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer.

C'est l'histoire d'une réconciliation franco-allemande inespérée. Par le jeu des comédiens, par une mise en scène originale, agrémentée de montages vidéos, d'images d'archives et de témoignages inédits, chacun a pu revivre le rapprochement entre les deux peuples. Le public très réceptif a pu mieux comprendre le contexte et cette opportunité de créer une union politique pour l'Europe au lendemain d'un conflit dramatique qui a marqué les consciences.

La signature du Traité de l'Élysée le 22 janvier 1963 a bouleversé à tout jamais notre destin en dépassant les limites de ce que l'Histoire pouvait imaginer.

Il y avait foule au Centre Culturel le samedi 7 novembre pour voir "Panique au ministère", un vaudeville coécrit par Jean FRANCO et Guillaume MELANIE, joué par "les Originoux" de Hœnheim, et mis en scène par Brigitte WEINERT.

Cette pièce nous a menés directement au ministère de l'Education nationale, en compagnie de Gabrielle, la chef de cabinet du ministre. Nous étions assez loin des préoccupations pédagogiques et autres réformes qu'on pourrait être en droit d'attendre d'un tel ministère.

Entre Louis, son ministre complètement largué, Cécile, son énergique mère croqueuse d'hommes, et Sara sa fille en quête d'indépendance, Gabrielle n'était pas aidée... L'arrivée d'Éric, jeune homme de ménage de 20 ans son cadet, ne va en rien régler ses problèmes et va même faire voler en éclats ses habitudes d'éternelle célibataire !

Théâtre : "Panique au ministère"





Gymnastique artistique féminine

Trophée Or à la finale départementale

Elizabeth LEGRAND, Paloma SALSO

Trophée Or à la finale régionale

Elizabeth LEGRAND, Paloma SALSO

Trophée Argent à la finale départementale

Mathilde WIETRICH, Eléa OBER, ROSENBERGE Lilou, Colline ATZENHOFFER, Mahora SALSO, JAEGLÉ Noémie

Trophée Argent à la finale régionale

Mahora SALSO, JAEGLÉ Noémie

Trophée Bronze à la finale régionale

Mathilde WIETRICH, Eléa OBER, ROSENBERGE Lilou, Colline ATZENHOFFER

Gymnastique artistique masculine

Trophée Or à la finale régionale

Yann VOEGELE, Alexis WEYHAUPT

Trophée Bronze à la finale départementale

Yann VOEGELE, Alexis WEYHAUPT

1er à la Finale départementale

Alex ARBOGAST, Thomas MOSER, Léo VOEGELE, Tristan GUTH

Champion du Bas-Rhin

Tristan GUTH

Vice-champion d'Alsace

Thomas MOSER

Champion d'Alsace

Tristan GUTH, Alex ARBOGAST



Gymnastique rythmique et sportive

Maëlys LEFEBVRE, Charlene ROTH, Félice BERLIOZ, Elisa HAMMERSCHMITT, Périne DURRHAMMER, Julia NEUVILLE
Championnes régionales

Marion LAUER, Lucie MASSON, Cyrielle MEUNIER-DANEL, Elora VILLEMEN, Victoria LENZ, Léna GUEDA, Louna KROMMENACKER, Camille CORRE, Pauline BUR
Championnes départementales



Football (ASH)

Equipe des U15-1

Vainqueur du challenge du Fair Play en Promotion d'Honneur.

Seniors 1

Montée en Promotion d'Excellence - 1^{ère} place au challenge du Fair Play



Tennis de table

Léa MINNI

Finaliste des Internationaux jeunes de Liège
Médaille d'or au Top Régional jeunes nés en 2006
Médaille d'or au Top de la Zone Est jeunes nés en 2006
Championne d'Alsace en poussine
Accède en Nationale 2 au 3^{ème} tour du Critérium Fédéral

Equipe Juniors :

Pierre RIEDINGER, David NEMARD, et Florian REUTHER

Vice-championne du Bas-Rhin



Judo

Morgane CORNET 3^{ème} au championnat du Bas-Rhin

Lucas MASSON 3^{ème} au championnat d'Alsace

Juliette RIEDINGER, Margot KELLER Championnes du Bas-Rhin

Loïc DUFFET, Raphaël GATEAU, Olivier STELL, Nicolas KHOLHUBER
3^{èmes} au championnat du Bas-Rhin

Romain GRETZ 2^{ème} à la demi-finale de la 1^{ère} division nationale

Cédric BERNARD qualifié et participation aux championnats d'Europe en Hongrie, 5^{ème} au championnat du monde aux Pays-Bas

Palmarès sportif



Ecole de Musique

Flute traversière

Méline FRANCK

Diplôme de fin de 1^{er} cycle

Piano classique initial

Victor STRAZZERI

2^{ème} Prix

Piano rythm's initial

Lilou RIEDINGER

1^{er} Prix finaliste

Piano classique débutant 1

Ulysse HELLER

1^{er} prix finaliste

Inès VERCAMMENN

1^{er} prix finaliste

Babette BOETZLE

1^{er} prix 1^{ère} nommée

Piano classique préparatoire

Lou GEORG

1^{er} prix finaliste

Piano classique moyen 2

Clara VERCAMMEN

3^{ème} prix

Piano classique supérieur 2

Cyrielle MEUNIER-DANEL

2^{ème} prix

Mathilde POUILLON

3^{ème} prix

Épreuves finales à Paris

Lilou RIEDINGER

1^{er} prix 1^{ère} nommée

Ulysse HELLER

2^{ème} prix

Inès VERCAMMENN

2^{ème} prix



Moto

Clément STOLL

Vice-Champion de France de la catégorie 600cc Promosport à 1 point du 1^{er}.
5 victoires, 11 podiums, 4 pôles positions

Le palmarès complet sur le site
Hoerdt On Line (www.hoerdt.fr)



Equitation

Daphnée BRAYE Médaille d'argent du Voltige Championnat de France



Cyclo

Monique ACKER, Marie-Anne MARTZ, Patricia RINIE, Eliane SCHURR
Pour leur participation à la semaine Féminine Bruxelles - Strasbourg



Cyclisme artistique

Cloé RACH Championne du Bas-Rhin - Championne d'Alsace
Amandine RACH Championne du Bas-Rhin - Championne d'Alsace
Championne de France -
Sélectionnée pour les Championnats du Monde en Malaisie



Donneurs de sang

Médaille "Argent" : QUIRI Patrick(Kurtzenhouse), RUXER Francis,
Hommes + de 75 dons
Femmes + 45 dons
STOLL J.-Jacques, NONNENMACHER J.-Jacques, STOLL Martine

Médaille "Or" : ANDRES Martin, JUND Antoine, KLINK Anne,
plus de 100 dons
BOURBON Dominique,

"Palmes" : ESSEGHIR Marie-Thérèse, HAMM Lily
de 100 à 150 dons



Badminton

Evan FUCHS Finaliste du tournoi ENA Bad KIDS 2014 - Finaliste du tournoi du CEBA 2015 - Finaliste de l'AXEL CUP 2015

Kelly BANCHONPANITH Médaille d'Or au tournoi national à Bourges -
Championne du Bas-Rhin et d'Alsace - Vainqueur du Circuit Jeunes Alsace -
Médaille d'Argent aux championnats du Bas-Rhin - Médaille d'Argent aux
championnats d'Alsace

Maxime ENGELDINGER Médaille de Bronze finale départementale
du Circuit Jeunes - Médaille d'Argent aux championnats d'Alsace par équipe

Lou-Anne REEB: Championne du Bas-Rhin - Médaille de Bronze et
d'Argent championnat d'Alsace - Championne d'Alsace - Trophée
interrégional médaille d'Or d'Argent - Qualifiée pour les championnats de
France

Julia SCHMITTER : Championne d'Alsace, Championne du Bas-Rhin et
médaille d'Argent - Trophée interrégional médaille d'Or - Vainqueur du
tournoi du CEBA - Qualifiée pour les championnats de France

Sarah ILDAN : Vainqueur du Circuit Jeunes Alsace - Médaille d'Argent aux
championnats d'Alsace - Médaille d'Or à l'AXEL CUP

Equipe Championne d'Alsace Benjamins : Sarah ILDAN, Lou-Anne
REEB, Julia SCHMITTER, Arnaud DUBOIS, Christophe LANDMANN, Hugo UHL.



Handball

Equipe :

- moins de 11 ans Masculins Promotion : 1^{ère} de groupe et Vice-champions du Bas-Rhin
- moins de 11 ans Féminines Honneur : 3^{ème} du groupe
- moins de 15 ans masculins Honneur : 3^{ème} du groupe
- Senior Féminines Pré-Régionale Dép. : 2^{ème} du Bas-Rhin - finaliste coupe du Bas-Rhin
- Senior Féminines Honneur Départementale : 1^{ère} et Championne du Bas-Rhin

Haidong Gumdo

Bo RALISON 3^{ème} (médaille de bronze) au Championnats Européens



13 juillet 2015
Feu d'artifice



Au fil des mois

26 août 2015
Marché annuel



29-30 août 2015
Visite de la délégation de Büttelborn

Une délégation de Büttelborn a été accueillie à Hoerdt pour un premier contact en vue d'un prochain jumelage.



30 août 2015
Jeux Inter-sociétés



50^{ème} anniversaire du verger collectif

Au vu de quelques documents non datés en allemand, une association d'arboriculteurs aurait existé à Hoerdtd à la fin des années 40, le président en étant Jacques Waeffler et le secrétaire Louis Schmidt.

En 1963, une équipe issue de cette association, sous l'impulsion de Louis Schmidt, originaire de Domfessel, un pays de vergers, eut l'idée de créer un verger collectif sur un terrain en friches de 216 ares situé dans le ried.

Philippe Riedinger, alors président du syndicat des producteurs de fruits, entouré de Robert Klein, futur maire de Hoerdtd, Jacques Daeffler, percepteur, et Louis Schmitt directeur de l'école des garçons, ont concrétisés ce projet.

59 membres fondateurs vont se mobiliser pendant deux ans pour préparer le terrain, arracher les racines d'arbres et de haies, combler les différents fossés en ramenant de la terre végétale, égaliser et niveler le terrain, labourer, herser et ameublir.

Au cours de l'hiver 64 / 65, et jusqu'au printemps, 2711 sillons de pommiers et de poiriers, conduits en forme d'espaliers, sont plantés.

C'est le 12 décembre 1965, lors la "Gründungsversammlung", assemblée générale constitutive, que les statuts du syndicat des producteurs de fruits "verger collectif" de Hoerdtd furent arrêtés et déposés.

De 1965 à ce jour, 4 présidents ont œuvré : Philippe Riedinger (1965-1970), Chrétien Brandt (1970-1989), Michel Peter (1989-2003) et Bernard Geissler depuis 2003.

Robert Hamm, premier moniteur local, est le seul membre fondateur encore en activité.

Depuis les années 90, une exposition de fruits et produits du terroir à lieu au centre culturel le 1^{er} week-end du mois d'octobre.

Des cours très appréciés de taille et de greffage sont organisés tous les hivers.

Un verger école a été créé en 2001. Depuis, des classes de l'école élémentaire s'y rendent régulièrement dans le cadre d'actions pédagogiques orientées vers l'arboriculture familiale.

En 2014, un alambic a été acquis pour la soixantaine de membres.



Attribution de Médailles de la fédération départementale

Pomme Argent : pour 10 ans de services rendus.

J. Paul STOLL : Participe régulièrement aux expos et assure une partie de la décoration florale.

Freddy WEISS : Toujours présent pour donner un coup de main.

Olivier MEUNIER : Est un des interlocuteurs auprès des écoles qui développe des thèmes pédagogiques fruitiers.

J. Jacques NONNENMACHER : Notre Moniteur depuis 1998 et actuel secrétaire du syndicat.

Pomme d'or : pour 20 ans de services rendus.

Patrick GRATHWOHL : Ancien moniteur et ancien membre du comité.

Jean-Georges SUSS : Membre du comité depuis plus de 10 ans.

Alfred MAECHLING : Membre du comité depuis 1991, secrétaire de 1991 à 2004 puis trésorier depuis 2008 à ce jour.

Pomme Grand OR : plus de 30 ans de services rendus.

Robert HAMM : dernier membre fondateur en activité, premier moniteur local et encore de bon conseil, toujours membre du comité.



Au fil des mois

25 octobre 2015

Salon numismatique



Histoire et constats :



L'aménagement du Rhin

L'aménagement du Rhin supérieur remonte au XIX^{ème} siècle. Jusqu'en 1840, le fleuve est resté à l'état sauvage, au lit parsemé d'îles séparées par une succession de chenaux et de faux-bras, et s'étendant au total sur une largeur de 2 à 3 km. A chaque crue, de nouvelles îles se formaient, d'autres étaient englouties, le chenal était modifié. Les digues érigées alors pour protéger la plaine étaient fréquemment emportées.

La canalisation du Rhin

Les aménagements à l'amont de Strasbourg

Quatre chutes sont alors construites : Marckolsheim (1961), Rhinau (1963), Gerstheim (1967) et Strasbourg (1970)...

Les aménagements à l'aval de Strasbourg

L'érosion déclenchée à l'aval de la dernière chute a créé une situation très préoccupante pour les pays riverains. Cette situation conduit la France et l'Allemagne à décider de poursuivre la canalisation en aval de Strasbourg. Leur ambition est d'établir une meilleure protection contre les crues, d'améliorer les conditions de navigation et de favoriser l'implantation de zones industrielles. Les pourparlers ont abouti à la convention franco-allemande du 4 juillet 1969 et à la construction dans le lit du Rhin de la chute de Gamsheim (1974) puis de celle d'Iffezheim (1977), dernière chute sur le secteur franco-allemand...



http://wikhydro.developpement-durable.gouv.fr/index.php/Canalisation_du_Rhin

La nappe phréatique et la raffinerie : idées reçues ?

Lors de son activité, la raffinerie pompait environ 1 600 m³/h dans la nappe phréatique au niveau de



trois puits répartis sur l'ensemble du site. Ce pompage avait pour but de créer un "entonnoir" appelé "cône de rabattement" qui devait créer un effet d'aspiration en cas de fuite d'hydrocarbures et de limiter la pollution au niveau du site.

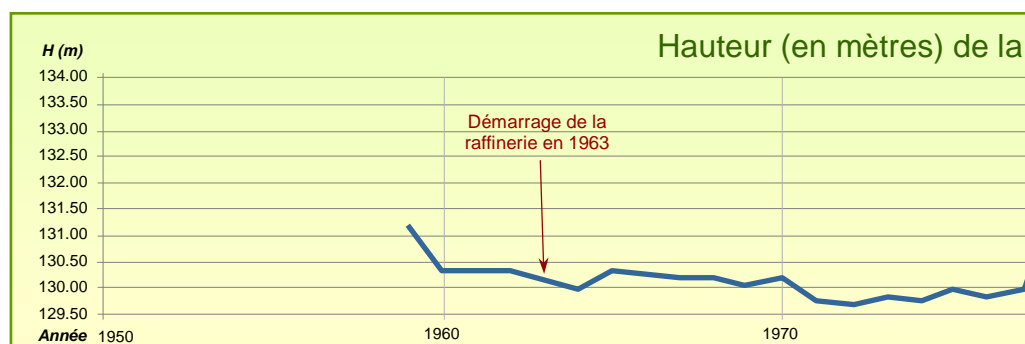
Le pompage est toujours en cours actuellement avec un débit moindre mais sans incidence sur le niveau de la nappe phréatique du Ried hoerdtois situé à quelques kilomètres.

Les travaux d'aménagement et de

canalisation du Rhin ont entraîné une nette augmentation de la vitesse d'écoulement d'où une érosion du fond du fleuve qui a finalement provoqué un abaissement du niveau de la nappe phréatique. Cet abaissement ainsi que le réseau de fossés ont permis l'assèchement et la mise en culture du Ried ainsi que l'installation des diverses zones industrielles.

Malgré tout, la nappe est très proche de la surface et la zone reste inondable et soumise aux aléas climatiques.

*L'APRONA, Association pour la Protection de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace, a été créée le 28 mars 1995 à l'initiative du Conseil Régional d'Alsace, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, des Conseils Généraux et de la Préfecture de la Région Alsace. Le réseau piézométrique de la nappe d'Alsace est donc depuis cette date à la charge de cette association.





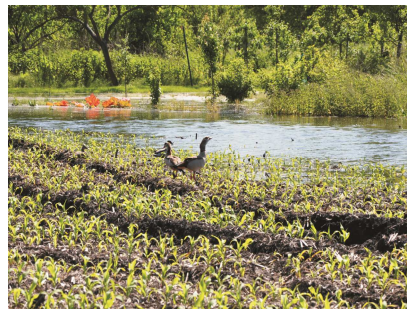
notre Ried

Les actions entreprises par la Commune pour limiter les inondations

Le Ried est fréquemment inondé car l'Erlengraben (cours d'eau phréatique) n'a plus la capacité de recueillir les eaux de pluie.

La Commune a décidé d'effectuer un programme de travaux permettant de combiner la conservation du caractère humide du Ried, tout en maintenant un usage agricole des terres.

Ces actions ont pour but de redonner une fonctionnalité à l'ensemble de la zone qui concilie l'agriculture et l'écologie.



Dans ce cadre, la commune de Hoerdt prévoit :



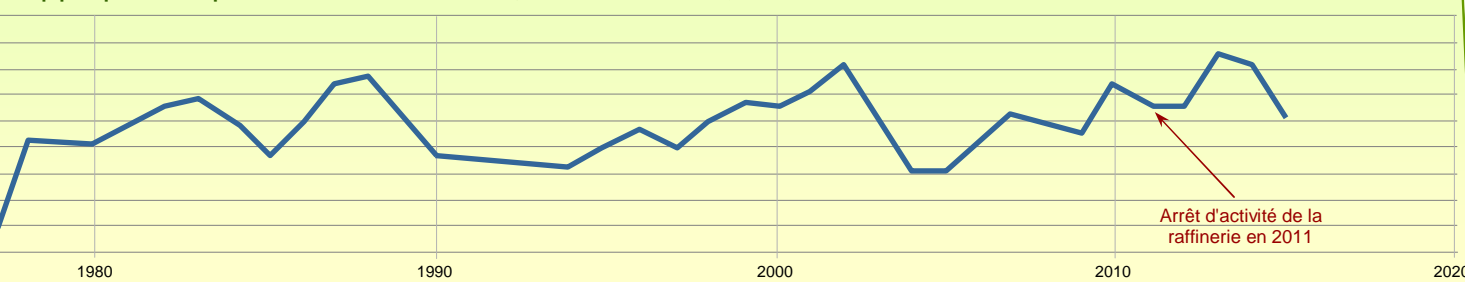
- d'agir sur les cours d'eau du secteur, en recréant des exutoires aux lits aujourd'hui obstrués et en agissant sur la microtopographie afin de recréer une pente et un sens d'écoulement.
- de recréer un réseau minimaliste de fossés secondaires en s'appuyant sur les anciens tracés, notamment dans la zone maraîchère en contrebas du village.
- de modifier les baux de location de ses parcelles, en proposant de reprendre les plus humides à son compte, pour laisser les plus fertiles aux exploitants.
- d'aménager les points bas topographiques pour en renforcer le caractère humide.

Des travaux, co-financés par le Conseil Départemental, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Syndicat Zorn-Ried et la Commune, sont programmés de novembre 2015 à mars 2016. Ils ont pour objectif d'augmenter la capacité d'évacuation des eaux de l'Erlengraben en enlevant la vase du fond (supérieure à 60 cm par endroits), en consolidant ses berges puis à rétrécir le lit, ce qui permettra une accélération de son flux (attribution du marché par décision du Conseil Municipal du 13 octobre 2015).

Elle a également missionné le Conseil Départemental ainsi qu'un maître d'œuvre dans le cadre de l'aménagement écologique du Ried (attribution du marché par décision du Conseil Municipal du 12 mai 2015).



nappe phréatique secteur Oberried (données APRONA*)



Sources : Rémy MAECHLING, APRONA, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Calendrier des manifestations

Janvier

Vendredi 8	Tournoi futsal Senior (ASH)
Samedi 9	Flambée de sapins 17h (FCPE) Tournoi futsal Jeunes (ASH)
Jeudi 14	Collecte de sang (CCH)
Vendredi 15	Vœux du Maire aux nouveaux arrivants
Samedi 16	Théâtre alsacien de Geudertheim (CCH)
Dimanche 17	Théâtre alsacien de Geudertheim (CCH)
Samedi 23	Concert Luc ARBOGAST (Eglise protestante)
Dimanche 24	Pot-au-feu (Secouristes) (CCH)
Samedi 30	Soirée carnavalesque (Amicale des Pompiers) (CCH)

Février

Jeudi 4	Après-midi carnavalesque (Club du Temps Libre) CCH
Samedi 6	Disco carnaval (Disco)
Dimanche 7	Carnaval des enfants (Disco)
Lundi des Roses 8	Soirée carnavalesque (ASH) (CCH)
Mardi-Gras 9	Cavalcade carnavalesque (Association Herrefasnacht) Après-midi dansante (Tennis de table) (CCH)
Dimanche 14	Tournoi de belote Foyer Catholique
Jeudi 18	Contes de sables (GS Im Leh)
Vendredi 19	Artistes au presbytère (Espace Heyler)
Samedi 20	Théâtre "La Budig" (CCH)
Vendredi 26	Tournoi en salle vétérans (ASH)
Dimanche 28	Concert de Musique Harmonie (CCH)

Mars

Mardi 1	Cirque (CCH)
Mercredi 2	Cirque (CCH)
Vendredi 4	Artistes au presbytère
Dimanche 6	Salon philatélique (CCH)
Dimanche 13	Bric-à-Brac (MAP)(CCH)
	Courses hippiques (hippodrome)
Samedi 19	Tournoi école de Handball (CCH)
Dimanche 20	Tournoi école de Handball (CCH)
Vendredi Saint 25	Tournoi jeunes football (ASH)
	Courses hippiques (hippodrome)
Lundi de Pâques 28	Courses hippiques (hippodrome)



Avril

Vendredi 1	Frejohr fer unseri Sproch (Club du Temps Libre)
Samedi 2	Nettoyage de Printemps
Dimanche 3	Après-midi CD (Country Club de Hoerdt)
Dimanche 10	Marche gourmande (Handball Club)
Dimanche 17	Courses hippiques (hippodrome)
Vendredi 22	Artistes au presbytère
Samedi 23	Championnats d'Alsace Badminton (CCH)
Dimanche 24	Championnats d'Alsace Badminton (CCH)
	Courses hippiques (hippodrome)
	Pêche au gardon (Étang de pêche)
	Marché aux puces
Jeudi 28	Collecte de sang (Donneurs de sang) CCH
Samedi 30	Soirée spectacle (Route 67)

Mai

Samedi 7	Cérémonie au monument aux morts
Dimanche 8	Fête de l'Asperge
Mardi 10	Courses hippiques (hippodrome)
Samedi 14	Courses hippiques (hippodrome)
Dimanche 15 Pentecôte	Concours de pêche à l'étang
Lundi 16 Pentecôte	Fête du vélo (Cyclo club)
Vendredi 20	Artistes au presbytère
Samedi 21	Festival Ecole municipale de musique CCH
Dimanche 22	Festival Ecole municipale de musique CCH
Mardi 31	Courses hippiques (hippodrome)

Juin

Vendredi 3	Tournoi inter-sociétés handball (CCH)
Samedi 4	Tournoi inter-sociétés handball (CCH)
	Pêche à la carpe (Étang de pêche)
Dimanche 5	Pêche à la carpe (Étang de pêche)
Vendredi 10	Artistes au presbytère
Samedi 11	Fête de la Jeunesse Citystade
Samedi 11	Championnats d'Alsace Jeunes (Badminton) (CCH)
Dimanche 12	Championnats d'Alsace Jeunes (Badminton) (CCH)
	Fête paroissiale protestante
	Courses hippiques (hippodrome)
Vendredi 17	Tournoi Open Foot (ASH) (uniquement terrain foot)
Samedi 18	Spectacle de danse (CCH)
Dimanche 19	Spectacle de danse (CCH)
	Tournoi inter-classes foot (ASH)
Samedi 25	Fête du judo (CCH)
Dimanche 26	Fête hippique SHR
	Fête de fin d'année Gym (Gym. Union) (salle JB)
Lundi 27	Collecte de sang (CCH)



Ecole municipale de musique

Pour la deuxième année consécutive, le dimanche 6 septembre, ont eu lieu les portes ouvertes de l'école municipale de musique. De nombreux enfants accompagnés de leurs parents sont venus essayer les instruments proposés, tels que la clarinette, le trombone, la trompette ou encore l'accordéon.

Les professeurs ont répondu aux nombreuses questions des petits et grands "curieux". Ils ont même suscité, chez certains visiteurs, l'envie de se lancer dans la musique.

L'effectif de l'école de musique reste stable avec 140 élèves. Ceux-ci ont le choix entre flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, baryton, tuba, violon, percussion, accordéon, guitare, piano, orgue liturgique et chant.

Pas moins de 13 professeurs accompagnent ces élèves dans la pratique de leur instrument.

Les élèves sont également invités à participer à l'orchestre des jeunes, aux ateliers de percussions ou de guitare et à intégrer la société de musique "Harmonie" de Hoerdtd.

Professeurs et élèves participent aux événements marquants de la vie de la commune, tels que le repas de Noël des Séniors, les vœux du Maire aux nouveaux arrivants et vous donnent déjà rendez-vous pour leurs concerts de fin d'année.



Béatrice ILTISS

Après 14 années en bureau d'études, Béatrice Iltiss est récemment diplômée du CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) de Sélestat. Elle intervient en école de musique, dans l'Education

Nationale et à la Maîtrise de l'Opéra - Petits chanteurs de Strasbourg. Chef de chœur expérimentée, elle dirige les Chorales de Jeunes d'Alsace, l'ensemble féminin Dièz'elles et intervient en tant que formatrice au sein de Mission Voix Alsace. Elle fut choriste de l'Atelier Vocal d'Alsace dès les premières heures et participe au projet "Ksàng, les voix à suivre" avec Catherine Fender. Béatrice vient également d'intégrer le Conservatoire de Strasbourg dans la classe de direction de chœur de Jean-Philippe Billmann.

Florent HERVIER

Originaire de la région Poitou-Charentes, Florent Hervier débute ses études musicales au Conservatoire de Poitiers, puis au conservatoire de Tours où il obtient son DEM et son prix de perfectionnement.

Parallèlement, il enseigne pendant ses études dans différentes structures (écoles de musique/ conservatoires de Rochefort et de Saintes). Il est aujourd'hui en seconde année de licence à l'académie supérieure de musique de Strasbourg en trombone ainsi qu'en pédagogie.



Laurent STOUZER

est né à Auxerre en 1961.

A 11 ans, il apprend la guitare en autodidacte, et en 1980 il crée son premier duo de guitares, puis étudie au C.I.M à Paris. En 1988, il obtient le premier prix de guitare jazz au Conservatoire de Nice. En 1991, il étudie la composition et l'harmonie avec Bernard Struber au Conservatoire de Strasbourg, d'où il sortira avec un DEM mention TB à l'unanimité.

Après la création et la participation à de nombreux projets tels que le quartet BASSAMAT, le Pierre Michel Ensemble OVALE, le trio ICI (IceCream Imaginaire). Il crée en 2003 le groupe PRAXIS avec Benjamin Moussay, puis Eve Risser, et enfin Bruno Angelini au piano, Arnault Cuisinier à la contrebasse et Luc Isenmann à la batterie.

Maison des Arts et du Patrimoine "La Couronne"



La Commune s'est engagée dans la construction d'une maison des arts et du patrimoine dont la vocation est d'accueillir des activités culturelles.

Le bâtiment comprendra une salle de réunion et de conférences d'une capacité comprise entre 50 à 60 places, permettant d'accueillir notamment l'Université Populaire de Hoerdtd, ainsi que le musée de l'asperge et des traditions locales.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 1 396 533 euros HT.

Les travaux de désamiantage et de déplombage ont été notifiés. Ils devraient débiter très prochainement.

Les marchés de travaux, pour leur part, ont été attribués lors du Conseil Municipal de décembre avec un démarrage des travaux prévu au premier trimestre 2016.



Autour des abeilles

Le mercredi 25 novembre, il y avait de l'animation à la bibliothèque !

Non, ce n'était pas des abeilles qui s'activaient, mais bien des enfants ; des enfants invités par Hélène Schulz et les bénévoles à découvrir la vie de ces insectes indispensables à la nature et à l'homme.

Au programme de cet après-midi récréatif : découpage, puzzles et jeux de société...



Disparition

"Violette aimait rencontrer les gens, leur parler, échanger.

Violette aimait les livres, tous les livres.

C'est pour cela qu'elle était bibliothécaire. Elle y a consacré toute sa carrière dans des bibliobus d'abord, avec des bénévoles ensuite.

Elle ne voulait rien perdre de cela à la retraite !

C'est pourquoi, en retraitée épanouie et active, elle a intégré la dynamique équipe de bénévoles de la bibliothèque de Hoerd !

Elle prenait son service le jeudi soir, avec entrain !

Elle empruntait des livres pour toutes ses connaissances. Elle savait quel livre leur ferait plaisir et leur livrait à domicile, comme au temps du bibliobus ! Encore un moyen de rencontrer des gens !

Merci aux lecteurs qui ont partagé un moment avec elle !"

Nous nous associons à la peine de la famille et lui présentons nos plus sincères condoléances.

**LA BIBLIOTHEQUE SERA FERMÉE
du 21 Décembre 2015
au 4 Janvier 2016 inclus**



Bibliothèque en ligne

La bibliothèque offre la possibilité à ses lecteurs de consulter et de réserver par Internet livres ou CD.

Chacun peut visualiser le catalogue de la bibliothèque et réserver en ligne les documents, livres, magazines ou CD de son choix depuis son ordinateur.

Les documents réservés sont tenus à la disposition de l'adhérent durant une période de 8 jours

<http://bibliotheque.hoerd.fr/opacweb/>

**Si vous souhaitez renforcer l'équipe
des bénévoles, veuillez prendre
contact avec la bibliothécaire
Hélène SCHULZ au 03 90 29 04 50**

Année culturelle 2016

Les Contes de sables

Un spectacle sur le thème du voyage.

Il était une fois, la mamie Sirikiki, la plus petite mamie du monde. On raconte qu'elle voyage entre les plumes d'un oiseau migrateur. Ce personnage, bourré d'humour, nous rapportera les histoires de ses voyages, des histoires porteuses de cultures riches en poésie et en aventures. Un moment unique de dépaysement aux bruitages et aux sons venus d'ailleurs, où l'on réveille des contes de sables tout en couleur.

Par la Compagnie "Changer l'air", composée d'une comédienne marionnettiste, Léna CHKONDALI et d'un musicien pluri-instrumentiste, Sébastien MENARD.

Judi 18 février 2016 10h30 version courte (45') pour les enfants de 3 à 6 ans

14h00 version longue (1h15) pour les enfants à partir de 6 ans

Salle plurivalente du groupe scolaire Im Leh - Entrée libre



Immer Ebs et jamais rien!

"La Budig" est invitée à déposer sa carte de visite au Centre Culturel de Hoerdt le **samedi 20 février 2016 à 20h30**. Depuis 21 ans, la troupe d'Yves GRANDIDIER propose un reflet original de l'actualité nationale et régionale en chansons et en sketches, teinté par des nuances de la vie quotidienne, coloré en dialecte et en français pour alsacien confirmé et francophone averti.

La cuvée 2015/2016 a pour titre "Immer Ebs et jamais rien"

Livre mémoire de l'hôpital psychiatrique de Hoerdt

Souscription

En 2003, une décision préfectorale demandait officiellement la fermeture de l'hôpital de Hoerdt dans les années à venir... en raison de l'accident d'AZF à Toulouse : les périmètres Seveso étaient révisés, l'hôpital de Hoerdt ne pouvait donc plus rester à côté de la raffinerie de Reichstett !

La fermeture progressive de l'hôpital de Hoerdt a été mise en œuvre à partir de 2004 et s'est poursuivie jusqu'en mai 2014 avec le déménagement de l'EHPAD, dernière unité de l'EPSAN installée à Hoerdt, qui a intégré l'établissement de la Grafenbourg à Brumath

De 1861 à nos jours, l'hôpital psychiatrique de Hoerdt a marqué les esprits et l'imaginaire collectif. Tantôt Kolonie ou encore Anstalt, il représente - comme tout établissement psychiatrique - un lieu chargé d'une symbolique forte liée à la maladie mentale et ses représentations.

Il a également permis à de nombreux habitants des communes limitrophes de réaliser une carrière professionnelle au service des patients, en tant que soignants

ou dans les services administratifs et techniques.

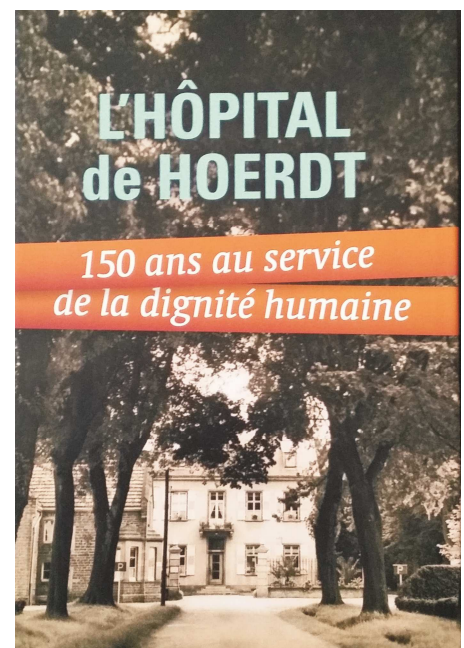
Accompagnant cette fermeture, un groupe de travail, composé de volontaires bénévoles, s'est constitué pour former l'Association pour la Mémoire de l'Hôpital Psychiatrique de Hoerdt.

Aujourd'hui, l'association est heureuse d'annoncer la publication prochaine de l'ouvrage retraçant l'histoire de l'hôpital hoerdtois. A travers l'histoire d'un lieu, ce sont plusieurs Histoires qui sont entremêlées : la mendicité dans l'empire napoléonien, le traitement des malades psychiques durant les guerres, la «révolution» de la psychiatrie dans les années 70.

Ce livre sera disponible à la vente début 2016, au prix de 25€. Mais, vous pouvez d'ores et le commander au tarif préférentiel de 22€.

Souscription et renseignement auprès de l'association :

HistoireDeHoerdt@ch-epsan.fr



Collège Baldung Grien

ZOOM

Cette année encore, le collège de Hoerdt s'est distingué par les très bons résultats obtenus au diplôme national du brevet. 90.8 % des élèves ont réussi l'examen et près de 72 % avec mention. 75 % des élèves sont passés en seconde générale et technologique.

L'objectif premier des enseignants étant la réussite de tous les élèves, des heures destinées à l'aide aux devoirs pour l'année 2015/2016 ont pu être dégagées alors même que le dispositif d'accompagnement éducatif a été supprimé au niveau national.

En septembre 2015, l'équipe de direction s'est en partie renouvelée. Clarisse Schnell, qui vient du Collège des Sources de Saverne, est la nouvelle principale-adjointe et Patricia Notheisen la nouvelle gestionnaire. Elle a quitté son poste du lycée d'Erstein pour rejoindre notre structure.



Mme Schnell et Mme Notheisen

De nombreux projets vont à nouveau émailler l'année scolaire. Il est impossible de les citer tous mais on peut évoquer le projet poulailler qui prend de l'envergure. Des travaux d'agrandissement ont permis d'accueillir deux nouvelles poules. Si les élèves du jardin de la biodiversité s'en occupent et les nourrissent avec des restes récupérés à la demi-pension, des élèves de 6ème

travaillent sur ce projet en interdisciplinarité : les élèves sont invités à intégrer mesures et grandeurs en mathématiques à partir d'exemples concrets. En français, la rédaction est construite à partir du point de vue du narrateur qui est une poule. Un blog journal va aussi être créé à propos de ce sujet... D'autres élèves du club artistique vont égayer les murs de la maison urbaine de la santé à Neuhoef et rendre ainsi le lieu plus accueillant pour les patients. On peut encore citer, dans le cadre de la "section européenne allemand", la venue des élèves de Quickborn qui ont découvert les charmes de notre région en septembre.



Correspondants de Quickborn

Si la mission première d'un établissement scolaire reste et demeure l'enseignement, d'autres missions se sont rajoutées à celle de l'instruction. Certaines touchent à l'éducation des élèves. Dans ce domaine, le collège de Hoerdt met l'accent cette année sur la médiation par les pairs. Plusieurs élèves se sont engagés à suivre une formation et à assumer la responsabilité de médiateur au sein du collège. De par leur engagement, ils participent à maintenir et à préserver un climat serein au sein de notre structure.

Nous ne manquerons pas de vous faire part des autres temps forts de l'établissement dans le prochain bulletin municipal.



Lancé à la rentrée 2008-2009, à l'initiative du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, le programme "Un fruit pour la récré" a pour objectif de favoriser la consommation de fruits et de légumes par les élèves en organisant des distributions dans les établissements scolaires.

En 2015, en France, plus de 700 000 élèves de la maternelle au lycée bénéficient de cette opération financée à hauteur de 76% par l'Union Européenne.

Depuis la rentrée scolaire 2015-2016, le dispositif a été rendu plus attractif pour les collectivités territoriales comme pour les fournisseurs, avec la mise en place de forfaits pour le financement des fruits et légumes et des mesures d'accompagnement pédagogique.

Attentive au bien-être et à la santé de nos enfants, la Commune de Hoerdt s'est engagée dans cette opération dès la rentrée 2008. Ce programme est reconduit chaque année avec le souci de diversifier les variétés et d'en faire découvrir de nouvelles.



Groupe scolaire "Im Leh"



14 octobre

Petit déjeuner allemand

Les 24 élèves de la classe de CE1 de Madame BUZON ont pris un petit déjeuner allemand à l'école Im Leh le mercredi 14 octobre 2015 dans le cadre de la semaine du goût.

Au menu : Brötchen, Wurst, Eiern, Käse, Bretzeln !

Une façon agréable de commencer la journée tous ensemble autour d'une table !



17 octobre **Cross**

Le vendredi 17 octobre, l'école Im Leh organisait son 3^{ème} cross aidée par de nombreux parents d'élèves volontaires. Il faisait froid, mais le temps était adapté pour courir.

Les différentes courses ont toutes été menées par des élèves combattifs quel que soit leur niveau.

Après l'effort, ils ont pu apprécier les nombreux gâteaux confectionnés par les parents et le jus de pommes offert par la Commune.

Les vainqueurs des courses :

CP : Romane Weissenburger et Rodrigue Kittel

CE1 : Julian Arlen et Manon Reinling

CE2 : Louise DaCosta et Tom Ritter

CM1 : Lola Schwinté et Aurélien Arlen

CM2 : Margo Maechling et Maxence Muller

Découverte du verger

C'est avec beaucoup de plaisir que la classe de CE1 de Madame CANNELLE s'est rendue au verger école de Hoerdt. Sur place : découverte du verger, dégustation de différentes variétés de pommes, fabrication et dégustation de jus de pommes artisanal. Merci à Jean-Jacques NONNENMACHER ainsi qu'à Pierre GALLE pour cette matinée riche en découvertes !



VISITE DE RENTREE DES ECOLES

Jeudi 3 septembre 2015, le Maire Denis RIEDINGER, accompagné de Marie GEISSLER, adjointe en charge des affaires scolaires, de Nadia STOLL, adjointe en charge de la petite enfance ainsi que des conseillers municipaux Florence NOBLET et Daniel MISCHLER, en charge du Conseil Municipal des Enfants se sont rendus dans les écoles, au périscolaire et à la crèche pour la traditionnelle visite de rentrée.

Les élus ont pu constater que la rentrée s'était passée dans de très bonnes conditions.

Les écoles de Hoerdt, de la maternelle au CM2, comptent 369 élèves, soit un effectif stable par rapport à l'année dernière.

L'école du groupe scolaire "Im Leh" compte 10 classes (235 élèves) sous la direction de Christophe WINDHEISER.

Ils ont salué les professeurs et fait la connaissance des nouveaux enseignants. Ils ont souhaité la bienvenue à Salomé REICHLING (à temps partiel au CM2 avec Monsieur WINDHEISER) et à Audrey PONIN (à temps partiel au CE2

avec Madame GUILLON). A noter la présence de Laurence OSWALD-BOURABAH qui assure le temps partiel de Madame BUZON au CE1.

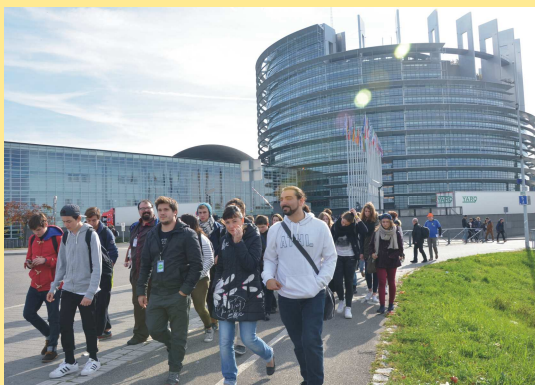
L'école maternelle accueille 134 élèves pour 5 classes sous la direction de Suzy ALQUIER. Florence FREUND et Zoé SUZAN ont rejoint la structure et sont respectivement chargées, à temps partiel, des classes de grande section de Suzy ALQUIER et de Laure BIENFAIT.

Les congés d'été ont été mis à profit par la commune pour effectuer des travaux de maintenance des bâtiments et notamment pour installer un préau à l'école maternelle.

Ensuite, les élus se sont rendus à la crèche halte garderie pour faire le point sur la rentrée.

Cette rentrée a également été l'occasion de faire le bilan, un an après sa mise en place, de la réforme des rythmes scolaires et de l'organisation des nouvelles activités périscolaires (NAP). De nouvelles activités telles que la gymnastique rythmique, l'atelier "recycl'art", les loisirs créatifs et l'informatique complètent le choix.

Les NAP sont assurées par des associations, le périscolaire, des agents municipaux et des intervenants extérieurs.



Ce n'est pas parce qu'on est jeune qu'on n'a rien à dire !

La Convention Nationale des Maisons des Jeunes de France s'est tenue à Strasbourg, les 22-23-24 octobre dernier. Initiée par la Confédération des MJC de France (CMJCF), cette rencontre, organisée tous les quatre ans, a pour mission essentielle de rassembler les jeunes des différentes régions et de leur donner la parole, afin de déterminer les grands axes de réflexion des MJC pour les quatre prochaines années. C'est avant tout un lieu d'expression et d'échange sur les sujets d'actualités qui concernent et préoccupent plus particulièrement les jeunes.

Durant ces trois jours étaient organisés de multiples ateliers et forums sur différents sites dont une soirée au Centre culturel de Hoerdt.

Ainsi, ce sont une vingtaine de bénévoles jeunes et adultes de l'Animation Jeunesse de La Basse-Zorn (AJBZ) et de l'Association du Centre Culturel de Hoerdt qui se sont mobilisés pour accueillir les jeunes. Cinq spectacles ont été proposés et ont permis à des MJC de différentes régions de se mettre en valeur.

La convention s'est achevée le samedi 24 octobre au matin par un moment solennel au Parlement Européen.

PERISCOLAIRE

Du 21 au 25 septembre dernier, le périscolaire "Les Marsupioles" a organisé une campagne d'information sur la mucoviscidose.

Tout au long de la semaine, les animateurs avaient imaginé divers ateliers autour du souffle : peinture soufflée, initiation pilate, yoga, jeux sportifs, bricolages, etc...

Pour appuyer ce projet, une exposition dans les locaux du périscolaire a été mise en place afin de mieux connaître la maladie.

La vente de "bulles de savon", dont les bénéfices ont été reversés à l'association "Vaincre la mucoviscidose", a eu lieu tout au long de la semaine.

Une kermesse ouverte à tous a clôturé ces actions. Les parents accompagnés de leurs enfants ont pu découvrir différents ateliers et se restaurer.

Ainsi, un chèque de 1170 € a été remis à l'association "Vaincre la mucoviscidose".



8 septembre 2015
Excursion des Seniors



Les lauréats de la maison d'accueil "La Solidarité"



L'équipe sportive de la Maison d'Accueil " La Solidarité " composée de Berthe ANDRES , Charles BILGER, Roger BLAESIUS, Renée BURGARD, Mariette FEUERSTEIN, Simone FLUCK, Yvette GUYONVARHO, Adelheid HEITZ, Jeanne LUTZ, Antoine MEYER, Lina MAECHLING, Lina RIEDINGER, Marguerite SCHMITT, Caroline STOLL, Suzanne ULRICH, Albertine VELTEN, s'est particulièrement distinguée lors des différentes activités sportives et culturelles organisées entre diverses maisons de retraite du département et d'Allemagne.

Confection de Bredele pour le Téléthon





DON DU SANG

Dates des collectes 2016 :

Jeudi 14 janvier - jeudi 28 avril - lundi 27 juin - mardi 30 août - jeudi 27 octobre

Salü bisàmme, wie geht's ?

Il faut qu'on parle ! Pendant que vous lisez ces mots, quelqu'un a besoin de vous. Non, vraiment, c'est sérieux. Quelque part, en Alsace ou ailleurs, une personne a besoin de quelque chose d'important que vous seul avez. On vous passe les devinettes, ce qu'il faut à cette personne, c'est votre sang. Pour certains, le sang est juste un liquide rouge qui coule quand on se coupe un doigt, mais pour plus d'un million de personnes par an, le sang est un "médicament", un moyen de survie.

Mais comment associer un acte aussi généreux que le don de sang à un moment convivial ? C'est là que nous intervenons. Nous ? L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Hoerdtd ! Cinq fois par an, nous vous accueillons au centre culturel pour vous offrir un instant agréable tout en vous permettant de faire une action civique et indispensable. Venez nous voir, on s'occupe de tout. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir, de vous renseigner et de vous offrir une collation cuisinée par nos soins.

Rappelez-vous, 10.000 dons sont nécessaires chaque jour, on compte sur vous.

Bis bàll !

PS : Et non, ça ne fait pas mal !

L'Amicale des donneurs du sang.

MISE EN GARDE

Vous avez pu découvrir dans votre boîte aux lettres des flyers annonçant des ramassages "solidaires" de vêtements, chaussures, maroquineries... Attention, il s'agit très souvent d'une arnaque.

Ces ramassages se font sans l'autorisation de la Commune.

Nous vous invitons à utiliser les containers à textiles mis en place aux points de collecte toute l'année (Centre Culturel et tri sélectif de la rue des Aulnes.



MISE À DISPOSITION DE RIEDS

La Commune permet aux particuliers de louer des parcelles de terre, principalement situées derrière la Coopérative.

Ces parcelles de terre noire, de différentes superficies, peuvent être louées pour en faire des jardins ou pour cultiver un potager.

Ces lieux résonnent du travail et des échanges de toutes les générations.

Le tarif de la location varie entre 0.87 € et 1.54 €/are / an, en fonction de l'emplacement de la parcelle. Le bail est conclu pour une durée de 9 ans.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'Adjoint au Maire, René WOLFHUGEL, à la mairie de Hoerdtd au 03 88 68 20 10.



Sapeurs-Pompiers

Malgré les inévitables départs à la retraite ou autre cessations d'activité, la section des Sapeurs-Pompiers de Hoerdt a le plaisir de compter depuis septembre dans son effectif le premier sapeur-pompier issu des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de l'école de Brumath.

En effet, **Tanguy WEBER**, 18 ans, a été formé par nos animateurs JSP de Hoerdt et de Brumath. Après avoir validé sa Formation d'Intégration en août, il a rejoint l'effectif actif dès septembre.

De même, **Joanie LUTZ** a réussi sa Formation d'Intégration en juillet et a intégré, elle aussi, l'équipe opérationnelle en septembre. Elle est nommée sapeur de 1^{ère} classe comme **Jonathan PFEIFFER**.

Jonathan ZEIDLER a réussi son COD1 et devient ainsi conducteur engin-pompe.



Le sergent-chef Laurent Waeffler a fait valoir ses droits à la retraite après 26 ans de service actif.

Il intègre le Corps des Sapeurs-Pompiers de Hoerdt en janvier 1990 et suit toutes les formations pour évoluer jusqu'au grade de sous-officier et se spécialise en secours routier puis devient formateur du lot de sauvetage et de protection contre les chutes. Il est conducteur engin-pompe (COD1) en 2003 et termine sa spécialisation en secourisme en passant son SAP1 en 2011. Ces dernières années, il était

président de l'amicale. Laurent Waeffler a été l'un des piliers de la section. Toujours présent, il s'est investi corps et âme avec compétence et efficacité, faisant profiter les plus jeunes de son expérience en leur transmettant son savoir.

Ses collègues pompiers et la Municipalité le remercient de tout cœur pour son engagement.



Le sergent-chef Claude Riedinger récipiendaire de la médaille pour 20 ans de service actif.

Nous avons besoin de vous !!!

En France, quelques 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études...

Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Pourquoi pas vous ?

Dans le département du Bas-Rhin, 7 100 hommes et femmes sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires assurent chaque année plus de 55 000 interventions variées comme l'incendie, le secours à personnes, les accidents de la circulation, la protection de l'environnement...

A Hoerdt, nous assurons nos missions avec un effectif limité. Nous avons donc besoin de personnes motivées prêtes à s'engager pour donner de leur temps afin de pérenniser le fonctionnement quotidien de notre section.

***Avis aux plus jeunes !** Dès 16 ans, vous pouvez, à travers le volontariat, traduire un engagement citoyen et responsable pour aider son prochain, sauver des vies, intervenir dans des situations ou missions de protection.*

Renseignements auprès du chef de section au 06 85 17 04 41 ou par courriel : sapeurs-pompiers@hoerdt.fr

Adjudant Laurent Staerk



2015 - Interventions des sapeurs-pompiers de Hoerdt

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aout	Sep	Oct	Nov	Déc	Janv-Nov	Total
Feu	1	-	-	3	1	4	3	3	1	1	1	NC	18	
Assistance à personne	3	8	5	2	5	6	14	8	5	8	6	NC	70	
Opérations diverses	-	-	1	1	1	4	14	8	2	5	1	NC	37	
TOTAL interventions	4	8	6	6	7	14	31	19	8	14	8	-	125	



Pedro TORREJON, nouveau pasteur de la paroisse de Hoerd-Weyersheim.

confronté pour la première fois au monde protestant et que j'ai vécu «une réelle rencontre» avec Jésus-Christ: je suis devenu membre de la Iglesia Evangélica Peruana (Église Évangélique Péruvienne).

Universitaire : Après le lycée, j'ai été admis à la faculté de Droit de l'Université de Lima et j'ai fait ma thèse en Droit et Sciences Politiques. En France, à la faculté de Droit de l'université René Descartes (Paris V) j'ai obtenu en 1994 un D.E.S.S. en droit de l'exportation, et en 1995 un D.E.A. en droit de l'économie internationale et du développement.

J'ai débuté mes études de théologie à l'Institut Protestant de Paris puis à Montpellier, pour finir à la faculté de Théologie protestante de Strasbourg. Mon mémoire en Théologie s'intitulait : «L'orientation théologique de la paroisse réformée de Belleville : situation historique et analyse sociologique».

Autres :

- Le Ministère de la Culture du gouvernement espagnol m'a décerné le diplôme de professeur en Espagnol.
- J'ai le BAFA
- Musique : guitare et flûte de l'Amérique Latine (Zampoña)
- Loisirs : sport (football); lectures (romans historiques).

D'août 2000 à juillet 2001, je fus l'adjoint du directeur du Centre Chrétien de Gagnières. Sur appel du Conseil Presbytéral de Riedisheim-Rixheim de

l'ERAL, j'ai intégré la paroisse, et parallèlement j'ai poursuivi mes études théologiques à Strasbourg. Après plusieurs années en paroisse (2001-2005), j'ai commencé la formation Pro-Ministerio I en septembre 2005 à la paroisse réformée Saint-Paul à Mulhouse auprès du pasteur Philippe AUBERT (Président, à cette époque-là, du Consistoire de Mulhouse).

Pour ma deuxième année en autonomie, Pro-Ministerio II, je suis revenu au sein de la paroisse de Riedisheim-Rixheim, en septembre 2006.

En 2010, j'ai été nommé à la paroisse de Furchhausen-Marmoutier-Wolschheim et Diaspora.

Je pense que tout en gardant notre liturgie et notre façon de construire la prédication nous pouvons faire des cultes plus chaleureux, plus dynamiques, avec différents instruments (voir Psaume 150)

Le métier de pasteur est pour moi l'un des plus beaux du monde. Aucun jour ne ressemble aux autres. Nous sommes confrontés à des situations qui changent continuellement et dans lesquelles nous essayons de chercher l'épanouissement de tous, malgré nos divergences et nos positions personnelles. Pour moi, être pasteur, c'est être à l'écoute (de l'Autre, des autres et de soi-même) pour mieux répondre aux questions ultimes, aux questions existentielles de nos contemporains... avec pertinence, amour et l'exigence intellectuelle qui est la nôtre."

"Je suis né dans une famille catholique en 1963 à Tarapoto, ville de l'Amazonie péruvienne, où je suis resté jusqu'à l'âge de 13 ans. Mes parents étaient dans l'éducation nationale de mon pays : mon père inspecteur académique et ma mère directrice d'école. Les parents de mon père étaient des paysans analphabètes.

Je me suis marié le 22 février 1985, avec Eunice, née également à Tarapoto en 1964. Nous avons trois enfants.

Mon parcours scolaire et universitaire

Scolaire : À 13 ans je suis allé à Lima, pour mes études secondaires, au lycée militaire Leoncio Prado et ensuite au lycée anglo-péruvien San Andrés (créé et géré par l'église presbytérienne d'Écosse). C'est dans cet établissement que j'ai été

Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et beaucoup de succès aux nouveaux commerçants et artisans qui ont choisi de s'installer à Hoerd.

3%.Com Immobilier

Antonio Marino

Agent Commercial en Immobilier

15, rue du traîneau
67720 HOERDT - Tél : 06 69 47 22 49
Site : www.troispourcent.com



HOERDT PRO La synergie des professionnels de Hoerd.

L'association des commerçants, artisans et professions de service de la commune de Hoerd a été créée en 2015.

"Hoerd Pro" se propose de représenter l'ensemble des acteurs économiques de Hoerd auprès des organismes administratifs et économiques. Une dynamique collective et active, une communication forte et un rapprochement avec d'autres associations similaires sont les objectifs fédérateurs de cette nouvelle association.

Pour plus de renseignements, merci de contacter Mme Sylvie GUTH, Présidente de l'Association
Tél : 06 17 83 18 58 ou par mail : hoerdtpro@gmail.com
Association HOERDT PRO
42 rue de la République - 67720 HOERDT
Site internet : www.hoerdtpro.com

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Êtes-vous prêts ?



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57. Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirlaTNT.fr
0970 818 818
(prix d'un appel local)



Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site www.recevoirlatnt.fr



Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

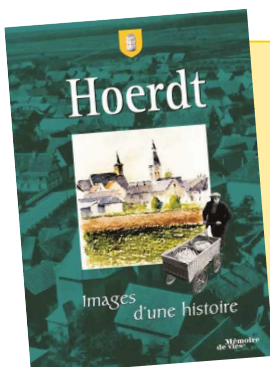
Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

Deux types d'aides sont prévus :

- **L'aide à l'équipement TNT HD** : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- **L'assistance de proximité** : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).



"Hoerdt, images d'une histoire"

Le livre édité par la commune, "Hoerdt, images d'une histoire", 264 pages agrémentées de près de 1000 photos, est toujours disponible en mairie et chez les distributeurs de presse locaux au prix de 37 euros.



Déneigement

En cas de chutes de neige, les propriétaires ou locataires principaux sont tenus de dégager les trottoirs et les caniveaux devant leur immeuble. S'il y a de la glace dans les caniveaux, celle-ci doit être brisée et amassée devant les rigoles.

En cas de verglas, et pour prévenir tout accident, les propriétaires ou locataires sont tenus de répandre du sable sur la chaussée devant leur propriété sur une largeur de 2m. Lorsque le verglas survient la nuit, l'épandage doit être terminé pour 8 heures.

SUCCESSIONS

ATTENTION : La Mairie ne délivre plus de Certificat d'Hérédité

La délivrance de certificats d'hérédité par les maires n'est qu'une simple pratique administrative et ne constitue pas une obligation. Aussi, en raison des difficultés rencontrées pour collecter les renseignements nécessaires à l'élaboration de ces documents et devant le risque de déclarations mensongères, la Municipalité a décidé de ne plus en délivrer. En conséquence, il convient désormais de saisir un notaire de la succession.

A SAVOIR : Pour les petites successions, c'est à dire inférieures à 5 000 euros, vous pouvez prouver votre qualité d'héritier par **une attestation signée de l'ensemble des héritiers**. (Au-delà de 5000 euros, le recours à un notaire est obligatoire).

L'attestation doit être obligatoirement signée par l'ensemble des héritiers, et certifier un certain nombre d'informations notamment : qu'il n'existe pas de testament ni d'autres héritiers du défunt, qu'il n'existe pas de contrat de mariage, qu'il n'y a ni procès, ni contestation en cours concernant la qualité d'héritier ou la composition de la succession et que la succession ne comporte aucun bien immobilier.



Pour plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12697>

PLAN PREVENTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan canicule d'alerte et d'urgence, un registre nominatif de recensement a été constitué en mairie, à titre préventif. Ce plan s'applique également en cas de grand froid, de chute de neige importante, d'inondation, de tornade ou de pandémie...

Ainsi, toute personne répondant aux conditions suivantes peut, à titre facultatif, solliciter son inscription sur le registre tenu à sa disposition en mairie :

- être âgé de 65 ans et plus résidant à son domicile,
- être âgé de 60 ans et reconnu inapte au travail,
- être adulte handicapé bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés, de l'allocation compensatrice, d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou encore titulaire d'une pension d'invalidité.

La demande d'inscription peut émaner soit de la personne concernée, soit, le cas échéant, de son représentant légal, soit d'un tiers et doit être adressée à la mairie.

Toute demande d'inscription peut s'effectuer au guichet aux heures d'ouverture, par écrit, par télécopie au 03.88.51.74.24, par téléphone au 03.88.68.20.10 ou par courriel mairie@hoerdt.fr

Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 6 janvier 1978 s'exerce auprès de la mairie.

Il est précisé que seul le Préfet peut être destinataire des données collectées en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de vous permettre de bénéficier de toutes les informations relatives à la vie du village - culturelles, associatives, etc. - venez vous inscrire en mairie. Vous serez contactés pour participer à la soirée qui vous est réservée en janvier 2015.

Balayage



Tout propriétaire ou locataire principal d'une habitation est tenu de balayer au moins une fois par semaine le trottoir, le caniveau et la demi-chaussée au regard de sa propriété ainsi que de procéder à l'enlèvement des mauvaises herbes.

La Commune tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, tout au long de l'année, tiennent en état de propreté les abords de leur propriété. Ils participent au respect de l'environnement et contribuent à l'amélioration du cadre de vie.



SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

Vous serez automatiquement remboursés ;

si besoin, vous pourrez en faire la demande dès le 9 novembre auprès des services des impôts.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr



MAIRIE

Du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 14h à 18h
Tél : 03 88 68 20 10 - Fax : 03 88 51 74 24
Site Internet : www.hoerdtd.fr Email : mairie@hoerdtd.fr

BIBLIOTHEQUE

Mardi de 17h à 19h
Mercredi de 14h à 17h
Jeudi de 19h à 21h
Vendredi de 16h à 19h
Samedi de 10h à 12h
Tél : 03 90 29 04 50 Email : bibliotheque@hoerdtd.fr

Communauté de Communes

34, rue de La Wantzenau
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Site Internet : www.cc-basse-zorn.fr
Email : communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr
Tél : 03 90 64 25 50 - Fax : 03 90 64 25 69

LA POSTE

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Heure départ courrier : 16h
Samedi : de 9h à 11h30
Grand public : Tél : 03 88 68 26 30
Centre courrier : Tél : 03 88 68 26 36

TRESORERIE

Trésorerie de Brumath
15, rue du Général Rampont - 67170 BRUMATH
Tél : 03 90 29 12 50 - E-mail : t067006@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Vendredi de 8h30 à 12h

Possibilité de réception sur rendez-vous

C.C.A.S. : Portage de repas

Le Centre Communal d'Action Sociale organise le portage des repas aux personnes âgées ou handicapées. Ces repas, préparés à la M.A.P.A.D. (Maison d'accueil "La Solidarité"), sont distribués chaque jour par un agent municipal. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Maison d'accueil "La Solidarité" - Téléphone : 03 88 51 74 34

PERMANENCES DES ELUS

Denis RIEDINGER
Maire
Sur rendez-vous



Christiane WOLFHUGEL

1^{ère} Adjointe
Urbanisme et
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.),
Grands projet,
Contrat de territoire

Jeudi de 17h à 18h



Jean-Pierre HIRLEMANN

Adjoint
Information et communication,
Sécurité, plan de circulation et
pistes cyclables,
Commerce et artisanat.

Jeudi de 17h à 18h

Nadia STOLL

Adjointe
Affaires sociales,
Services à la personne,
Gestion de l'enfance,
Vie associative et manifestations.

Mardi sur rendez-vous
Jeudi de 14h à 17h



René WOLFHUGEL

Adjoint
Travaux et chantiers, Entretien des
bâtiments publics, voirie et éclairage
public, Services techniques municipaux,
Affaires agricoles, chemins ruraux et
foncier communal.

Mardi de 17h à 18h

Marie GEISSLER

Adjointe
Affaires scolaires,
Affaires culturelles,
Conseil Municipal des Enfants.

Mercredi de 17h à 18h



Didier KLEIN

Adjoint
Finances et budget municipal,
Qualité de service.

Mardi de 17h à 18h

Yolande TAESCH

Adjointe
Environnement,
Cadre de vie, propreté,
Gestion du cimetière.

Jeudi de 17h à 18h



Roland SCHURR

Conseiller délégué
Associations, affaires sportives et
terrains de sports, gestion des
équipements sportifs, culturels et
de loisirs, jeunesse.

Mercredi de 17h à 18h



Député
Claude STURNI
Tél : 09 67 23 79 51



Conseillers
Départementaux
Etienne WOLF
Tél : 03 90 29 13 31
Christiane WOLFHUGEL
Tél : 03 88 76 69 50



Président de la
Communauté de Communes
Denis RIEDINGER
Tél : 03 90 64 25 50



DECHETERIES



Déchèterie de GEUDERTHEIM

Horaires d'été

Du 1^{er} avril au 30 septembre
 - Mardi : 9h - 12 h
 14 h - 18 h
 - Vendredi : 10 h - 12 h
 14 h - 19 h
 - Samedi : 8 h - 12 h et
 13 h - 18 h

Horaires d'hiver

Du 1^{er} octobre au 31 mars
 - Mardi : 9h - 12 h et
 13 h - 17 h
 - Vendredi : 10 h - 12 h et
 13 h - 17 h
 - Samedi : 9 h - 12 h et
 13 h - 17 h

Déchèterie de GRIES

Horaires d'été

Du 1^{er} avril au 30 septembre
 - Lundi : 14 h - 18 h
 - Mercredi : 8 h - 12 h
 14 h - 17 h
 - Samedi : 8 h - 12 h et
 13 h - 18 h

Horaires d'hiver

Du 1^{er} octobre au 31 mars
 - Lundi : 13 h - 17 h
 - Mercredi : 9 h - 12 h et
 13 h - 17 h
 - Samedi : 9 h - 12 h et
 13 h - 17 h

TRI SELECTIF - Rue des Aulnes

Du lundi au vendredi : 8h - 17h et le samedi : 8h - 19h

COLLECTE DE VÊTEMENTS

Deux containers pour le dépôt de vêtements sont disponibles à l'espace de tri sélectif derrière le Centre Culturel et rue des Aulnes. Il est important que les vêtements soient en bon état et mis dans des sacs en plastique bien fermés.

DON DU SANG

Les prochaines collectes auront lieu **jeudi 8 janvier, lundi 27 avril, lundi 29 juin, jeudi 27 août, mardi 27 octobre 2015** au Centre Culturel, de 17h30 à 20h30.

Le don sera suivi d'une collation préparée par l'Amicale.

Contact : Antoine JUND au 03 88 51 74 06

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Hoerdtd-67

TITRES DE SEJOURS

Les demandes de titres de séjours sont à retirer et à déposer uniquement en préfecture et sous-préfecture.

TRIBUNAL D'INSTANCE

Tribunal d'Instance de Haguenau
 84, Grand'Rue - 67500 HAGUENAU
 Tél : 03 88 06 03 80

Inscription sur les listes électorales



L'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir participer aux différentes élections. Elle doit être réalisée avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, aussi nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier moment pour procéder à cette démarche.

Cela vous concerne plus particulièrement si vous avez emménagé à Hoerdtd depuis le 1^{er} janvier dernier.

Les personnes ayant 18 ans dans l'année sont également invitées à prendre contact avec le service État civil de la mairie pour s'assurer de leur inscription.

PERMANENCES

ESPAS (Espace d'Accueil Seniors) : Permanence les 1^{er} jeudis des mois impairs de 14h à 16h à la Maison des Services de la CCBZ.

UNIAT : tous les 1^{ers} mardis du mois (sauf juillet-août) de 11h à 12h à la mairie

MSA à Brumath : Tél : 03 90 29 21 50
 7, rue de l'Abattoir - 67170 BRUMATH

ASSISTANTE SOCIALE : A la mairie, sur rendez-vous. Tél : 03 68 33 88 81 ou auprès du secrétariat de l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale (UTAMS) au 03 68 33 88 30

PUERICULTRICE : Tél : 03 68 33 87 95
 Chaque vendredi de 9h à 12h à la mairie

ABRAPA - Yvelyne KESSLER : Tél : 03 88 64 43 55

D.F.A. (Domicile France Alsace) : Tél : 08 03 03 67 68
 Dépannage garde d'enfants à domicile

ENFANCE

École Maternelle

Directrice : **Suzy ALQUIER**
 20, rue du Traîneau - Tél : 03 88 51 38 62 - Fax : 03 88 51 34 20
 E-mail : ecole-maternelle@hoerdtd.fr

Groupe scolaire « Im Leh »

Directeur : **Christophe WINDHEISER**
 Sur rendez-vous :
 26 rue d'Eckwersheim - Tél : 03 88 59 23 40
 E-mail : ecole-imleh@hoerdtd.fr

Collège Baldung Grien

Principale : **Laurence BAUMANN**
 Sur rendez-vous : Samedi matin
 6, rue des Alouettes - BP 306 - 67728 HOERDT CEDEX
 Tél : 03 88 51 35 12 - Fax : 03 88 68 17 29
 E-mail : college.baldunggrien@hoerdtd.fr

La Maison de l'Enfant

Directrice crèche (0 à 3 ans) : **Nathalie VALLE**
 1, rue de l'Ecole - 67720 HOERDT - Tél : 09 63 54 42 66
 Directrice périscolaire et ALSH : **Jeanine ANDRES**
 26, rue d'Eckwersheim 67720 HOERDT - Tél : 03 88 59 23 59
 Email : leslutins@hoerdtd.fr

Plateforme Petite Enfance

Contact : **Marie-France DUFILS** - Sur rendez-vous : 03 90 64 25 64
 Maison des Services de la CCBZ
 Email : marie-france-dufils@cc-basse-zorn.fr

2^e
CANCER
le plus meurtrier

90%
de GUÉRISON
s'il est détecté tôt

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Dés **50** ans ou avant en cas d'antécédents

J'EN PARLE AVEC MON MÉDECIN

122, rue de Logelbach - B.P. 30593 - 68008 COLMAR CEDEX
Tél. 03 89 12 70 13 www.adeca-alsace.fr

Grands anniversaires

101 ans

Caroline STOLL née GRATHWOHL
24 juillet 1914

97 ans

Marie NEUMULLER
1er août 1918

Marguerite JUNDT
8 septembre 1918

96 ans

HENCHES Charles
25 septembre 1919

95 ans

MAECHLING née WURMEL Marie
31 juillet 1920

KLEIN née WURMEL Marie
15 septembre 1920

ZIMMERMANN Joséphine
22 novembre 1920

94 ans

Frida GEISSLER née MOEBS
20 juin 1921

Caroline THOMANN née JUND
18 septembre 1921

Carmen HARTMANN
18 octobre 1921

Charles BRANDT
22 octobre 1921

92 ans

Lina RAEPPEL née HOLZMANN
26 juin 1923

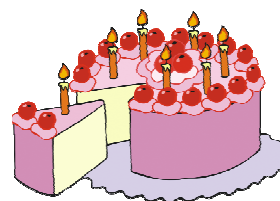
Marie RUHLMANN née RIEDINGER
7 juillet 1923

Caroline HENCHES née MAECHLING
20 juillet 1923

Caroline ROSER née MAECHLING
7 octobre 1923

Marie MENRATH
11 novembre 1923

Jeanne LUTZ
21 novembre 1923



91 ans

Lina GEISSLER née BRANDT
5 juillet 1924

Anne SCHIELIN
5 octobre 1924

90 ans

Lucie WAEFFLER née BESENBRUCH
30 juin 1925

Anne ZIMMER
1er juillet 1925

Lina STOLL née BARTH
4 août 1925

Caroline SCHURR née ARLEN
12 octobre 1925

Marcel FUCHS
11 novembre 1925

Anne SIMON née KASTNER
11 novembre 1925

Noces de Diamant

René MISCHLER et Caroline DAEFFLER
Mariés le 1er décembre 1955

Chrétien Georges RIFF et Jacqueline GRATHWOHL
Mariés le 1er décembre 1955

Noces d'Or

Albert RIEDINGER et Marlène GEISSLER
Mariés le 9 juillet 1965

Michel ESCH et Irma GRATHWOHL
Mariés le 7 août 1965

Albert HUSS et Annelise BAUER
Mariés le 3 septembre 1965

Roland RIEDINGER et Marlyse RUHLMANN
Mariés le 30 septembre 1965

Vous allez fêter vos 60, 65 ou 70 ans de mariage, ou votre 90^{ème}, 95^{ème} ou 100^{ème} anniversaire !

A cette occasion, le Maire et un élu peuvent vous rendre visite pour marquer cet événement. Si vous êtes concernés, veuillez en informer la mairie. Cette information peut être transmise par un de vos proches. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie au 03 88 68 20 10.



Naissances

Léon MICHEL
16 mai 2015
Léna RICK
3 juin 2015
Siméon MOUGEL
3 juin 2015

Roxane VALENTIN
3 juin 2015
Kinaly HUSS
8 juin 2015
Anaïs BORN
11 juin 2015
Jules ENTZMINGER
13 juin 2015
Robin RIEGEL
22 juin 2015
Madelyne KHATIB-CHAHIDI
22 juin 2015

Mateo BRUN
1er juillet 2015
Léon MOURER
9 juillet 2015
Nathan HEIDELBERGER
14 juillet 2015
Adem ALOUI
16 juillet 2015
Lucas MASUCCIO
15 août 2015
Madline STOLL
25 août 2015

Henri VAN MAURICK
3 septembre 2015
Anna LUMANN
12 septembre 2015
Harmony WALLET
19 septembre 2015
Chaïma FILALI
26 septembre 2015
Marc ROOS
3 octobre 2015

Mariages



Anthony POMILIO & Elyse NOWAK
Samedi 6 juin 2015
Geoffroy SBINNE & Alicia SAAL
Samedi 6 juin 2015
Grégory LALLEMAND & Mélanie BILGER
Samedi 6 juin 2015
Pascal BERNHARD & Aline KLEIN
Samedi 4 juillet 2015
Emmanuel ZINCK & Delphine LE DÛ
Samedi 4 juillet 2015
Nicolas HIRLEMANN & Chloé LORENTZ
Samedi 11 juillet 2015
Jérôme KLEINKLAUS & Alexandra GRAEFF
Samedi 8 août 2015

Nicolas RIEGEL & Pauline KLEIN
Samedi 5 septembre 2015
Marc BANNEREAU & Caroline TROESCH
Mercredi 9 septembre 2015
Ferdinand BOEY & Muriel FISCHER
Samedi 26 septembre 2015
Damien TOURAIS & Emilie THOMAS
Samedi 3 octobre 2015
Nicolas SUBRIN & Stéphanie STOLL-MAECHLER
Samedi 16 octobre 2015
Bruno DENIL & Estelle STRASSER
Samedi 24 octobre 2015
Henri DAGENBACH & Carole STOLL
Samedi 31 octobre 2015
Maxime KLINGLER & Charlène KLEIN
Samedi 7 novembre 2015

Décès

Hélène SCHLICK née HOLLINGER
5 juin 2015 – 84 ans
Jacques RIEDINGER
21 juillet 2015 – 70 ans
Jean-Pierre REEB
26 juillet 2015 – 81 ans
Maria FERNANDES née FAUSTINA-FERREIRA
28 juillet 2015 – 95 ans
Yvonne HILD née STOLL
30 août 2015 – 81 ans
Alexandre RIEDINGER
1er septembre 2015 – 17 ans

Francisco RIVAS Y RODRIGUEZ
10 octobre 2015 – 81 ans
Violette RIEDINGER née FALTOT
24 octobre 2015 – 69 ans
Caroline STOLL née BERGTHOLD
25 octobre 2015 – 87 ans
Georgette BORNERT
27 octobre 2015 – 85 ans
Robert DOSSMANN
4 novembre 2015 – 84 ans
Anna BENCI
5 novembre 2015 – 49 ans
Albert STOLL
7 novembre 2015 – 74 ans

Robert DOSSMANN est décédé le 4 novembre 2015 à l'âge de 84 ans.

Il a été conseiller municipal de 1977 à 1989.

Pendant toutes ces années, Robert Dossmann s'est mis avec dévouement au service de notre Commune.

Nous nous associons à la peine de la famille et leur présentons nos plus sincères condoléances.